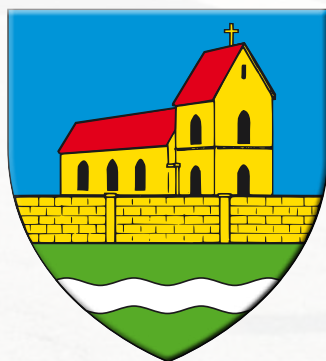


Trait D'Union

Le magazine d'informations de KIRCHBERG



N° 49
Décembre
2021

Sommaire

Collectivités

Mot du Maire	3
Finances communales	4
Principales décisions du conseil municipal	6
La vie de notre école	8
Arrêt sur images	11
SIKW	12
Conseil de Fabrique	18
La Brigade Verte du Haut-Rhin	19
Communauté de Communes	20

Au cœur du village

Équipe technique	21
Réalisations	22
Projets	25

Parlons-en

Notre village en hiver	26
Découvrir d'autres horizons	27

Fleurissement

Village fleuri	32
----------------	----

Divers et infos

Agir vers l'emploi	33
Déclaration de travaux - permis de construire	33
Caritas Masevaux	34
Un bouchon, un sourire	34
Société d'histoire	35
Distance entre plantations et voiries	35

Au fil du temps

Souvenirs d'archives	36
Passage souterrain	38

Associations

Association de Gestion de la Maison	40
-------------------------------------	----

de Pays et du Mille Club	
Musique St Vincent	41
Club de l'Amitié	42
Chorale Ste Cécile	43
Plaisir de chanter	43
Amicale des anciens Sapeurs Pompiers	44
Unité d'appui de sécurité civile	45
Club de gym	46
Tennis club de la Doller	48
Tir à l'arc	52
Club pongiste	53
Club Vosgien	54
Forestiers d'Alsace	56
Société de chasse	58
Société de pêche de Kirchberg-Wegscheid	60

Au fil de la vie

Infos pratiques

Ont participé à la réalisation de ce magazine :

AGIR vers l'emploi, Adrien BEHRA, Jean-Marie BERLINGER, Christelle BERNARD-BRUDER, Marie-Geneviève BOUTANT, Michel BOUTANT, Claude BRACCINI, Brigade Verte, Caritas, Communauté de Communes, Club Vosgien, Thérèse DEFRANCOIS, Forestier d'Alsace : Samuel JEHL, Manon FURTER, Christian GALLI, Denis GASSER, Roland HAFFNER, Jean-Denis HASSENBOEHLER, Thomas IMBER, Pascal KESSLER, Pascale KIRCHHOFFER, Anne-Sophie KRAFFT, Maurice KLINGLER, Marie KOEGLER, Danièle MAILLARD, Christian MAZEAU, Christian MOURGUET, Marie-Odile NICOT-ZELLER, Fabienne ORLANDI, Liliane PATTY, Marie-Reine RELOT, Guy RICHARD, Marguerite RICHARD, Jean-Luc SANSIG, Camille SCHNOEBELEN, Société d'Histoire, Maurice STEINER, Émilie STEININGER, Thomas SUTTER.

TRAIT D'UNION - Dépôt légal N°E384/83

Tiré et distribué gratuitement : à 400 exemplaires

Responsable de la publication : Michel BOUTANT

Photo de couverture :

carrefour rues Hohbuhl-Village - Sacha MAILLARD

Photo de la quatrième de couverture :

chemin vers le Lochberg - Sacha MAILLARD

Réalisation : DOLLER GRAPHIQUES MASEVAUX

Mot du Maire



Mes très chères citoyennes,
mes très chers citoyens,

La crise sanitaire que nous subissons et ses différents impacts dans nos vies rappellent à quel point la solidarité, l'entraide, l'intérêt général sont des valeurs primordiales dans nos sociétés.

Outre les conséquences dramatiques en terme sanitaire, la COVID-19, par le confinement qu'il impose, est facteur et démultiplicateur d'inégalités et d'exclusion. Les personnes isolées, vulnérables, en situation précaire, victimes de violences conjugales, sans domicile fixe, pour ne donner que ces exemples parmi tant d'autres, sont les plus exposées.

Cette crise sanitaire met également à mal le monde associatif en l'empêchant d'agir pour maintenir et

nourrir ce lien social qui nous est si cher. Il ressort d'une étude nationale qu'un très grand nombre d'associations sont très gravement impactées par la pandémie et que certaines ne s'en remettront pas. Nous ne sommes heureusement pas confrontés à une telle situation à Kirchberg et nous serons vigilants pour conserver tous nos regroupements de bénévoles en nous mettant à l'écoute de leurs préoccupations immédiates, leurs besoins, leurs priorités et leurs perspectives.

Le premier vœu que je formulerai à l'approche de la fin d'année est donc que nous puissions tous, bientôt, le plus rapidement possible, reprendre notre vie d'avant et nous retrouver tous, à l'occasion de nos activités associatives préférées ou d'événements municipaux. Je pense, en particulier, à l'accueil des nouveaux venus dans notre village, au repas de Noël de nos aînés ou encore à notre réunion festive de début d'année.

Malgré ces circonstances difficiles, votre équipe municipale aura poursuivi sa tâche comme en témoignera, une fois encore, le riche contenu de notre magazine d'informations. Jamais d'ailleurs notre magazine n'aura porté aussi bien son nom. Ainsi que le précise l'Académie Française, le trait d'union, comme son nom l'indique, est un signe de ponctuation qui sert à relier deux éléments, auparavant disjoints, pour qu'ils ne forment plus qu'une seule entité linguistique. Symboliquement il est le lien qui unit les habitants de Kirchberg entre eux et autour d'un projet commun.

Mon second vœu s'adresse à chacun d'entre vous et à tous vos proches qui sont peut-être à des kilomètres de vous, et que vous n'avez pas eu l'occasion de voir depuis plusieurs mois, pour

**« Que 2022 soit votre année,
Que le bonheur soit votre allié,
Que le sourire (sans masque) soit votre invité,
Et que la joie embellisse vos journées.
Je vous souhaite une belle
et merveilleuse année ! »**

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver. ❖

**Sincèrement vôtre,
Fabienne Orlandi.**



Dans sa séance du 19 Mars 2021, le Conseil Municipal a examiné les différents comptes administratifs et de gestion de la Commune de Kirchberg.

Cet examen permet de constater les recettes et les dépenses de l'année précédente (2020), de vérifier au passage si les budgets primitifs et les réalisations budgétaires sont proches les uns des autres. Les sommes dégagées sont reprises dans les prévisions budgétaires de l'année 2021.

Concernant le **BUDGET GÉNÉRAL** le compte administratif 2020 se présente comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
364 773.80 €	151 306.54 €	573 503.02 €	395 720.56 €
516 080.34 €		969 223.58 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 579 456.27 € compte tenu des reports de l'année 2019. La section d'investissement avec des restes à réaliser de dépenses d'un montant de 62 521 € dégage un déficit de 124 902.64 €.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante pour l'année 2021 :

Dépenses d'investissement : 62 381.64 € - Recettes de fonctionnement : 454 553.63 €

Ces comptes administratifs et de gestion ont été approuvés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Concernant le **BUDGET ANNEXE EAU**, le compte administratif et son pendant, le compte de gestion se présentent comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
88 334.88 €	248 487.62 €	126 354.01 €	256 027.16 €
336 822.50 €		382 381.17 €	

La section de fonctionnement dégage un excédent de 38 019.13 € compte tenu des reports de l'année 2019.

La section d'investissement dégage un excédent de 69 618.21 € compte tenu des restes à réaliser et des reports de l'année 2019.

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats de la manière suivante :

Recettes d'investissement 69 618.21 €

Recettes de fonctionnement 38 019.13 €

Le **BUDGET ANNEXE FORET** a lui aussi été approuvé et se résume de la manière suivante :

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
10 247.30 €	0 €	7 178.78 €	0 €
10 247.30 €		7 178.78 €	

Compte tenu du report de l'année 2019, il ressort un déficit de fonctionnement de 12 156.90 € que le Conseil affecte à l'unanimité aux dépenses de fonctionnement 2021.

2) BUDGETS PRIMITIFS 2021 : Les budgets primitifs, préparés par la Commission des finances, se présentent comme suit et ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la même séance :

A) BUDGET GÉNÉRAL

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	153 700.00 €	Atténuation de charges	5 000.00 €
Charges de personnel	181 000.00 €	Excédent antérieur	454 553.63 €
Dépenses imprévues	20 000.00 €	Produits et services	29 330.00 €
Atténuation des produits	10 000.00 €	Impôts et taxes	299 177.00 €
Charges de gestion courante	129 251.00 €	Dotations	131 750.00 €
Charges financières	0.00 €	Autres produits	6 001.00 €
Charges exceptionnelles	0.00 €	Produits financiers	0.00 €
Virement à l'investissement	431 860.63 €		
TOTAL	925 811.63 €	TOTAL	925 811.63 €

Concernant la section d'investissement, elle se résume comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement reporté	62 381.64 €	Excédent de fonctionnement	124 902.64 €
Restes à réaliser dépenses	62 521.00 €	Restes à réaliser recettes	0.00 €
Remboursement du capital	0.00 €	Fonds compensation TVA	34 242.00 €
Travaux d'investissements	341 620.00 €	Subventions Région	0.00 €
Travaux sur rues (Hohbuhl...)	164 482.63 €	Terrain	0.00 €
Caution logement école	800.00 €	Virement du Fonctionnement	431 860.63 €
Imprévus d'investissements	20 000.00 €		
Frais de gestion portage	4 200.00 €		
TOTAL	656 005.27 €	TOTAL	656 005.27 €

Les projets d'investissement pour 2021 sont les suivants :

DÉPENSES	
Frais d'études	Frais de géomètre 10 000.00 €
- mise en souterrain réseaux secs (Vallée-Village)	Panneau de rues 5 000.00 €
- maison BEHRA 10 000.00 €	Remplacement porte sectionnelle (caserne) 5 000.00 €
- installation panneaux solaires 10 000.00 €	Frais de notaire (carrefour Gassel-Hohbuhl-Village) 5 000.00 €
Électricité place 10 000.00 €	Achat d'une serre (atelier communal) 15 000.00 €
Rue des Champs 135 000.00 €	École - mise en conformité salle de classe 50 000.00 €
Rue Hecken 40 000.00 €	Achat terrain au Willenbourg (terrain Raith) 10 000.00 €
Élargissement voirie (rue Hecken place de retournement) 10 000.00 €	Installation caniveau terrain Willenbourg 5 000.00 €
Travaux de sécurisation - route du Lachtelweiher 10 000.00 €	Achat de matériel atelier 1 000.00 €
	Tenue SP M. TROMMENSCHLAGER Éric 400.00 €
	Téléphone portable 220.00 €
TOTAUX	341 620.00 €

Depuis 2017, la commune n'a plus d'emprunt en cours. Les taux d'imposition restent identiques à 2019.

B) BUDGET ANNEXE FORET : Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 13 720 €. Il n'y a pas d'investissement.

C) BUDGET ANNEXE EAU : Le budget eau, quant à lui, voit les recettes et les dépenses de fonctionnement se chiffrer à 145 686.65 €. Les recettes et les dépenses d'investissement se chiffrent à 232 496.34 € pour la suite et la fin des travaux sur la station d'eau potable. Le prix de l'eau n'augmente pas (2.56 € HT le m³). Néanmoins, le Conseil Municipal décide de relever le prix de l'abonnement semestriel du compteur d'eau. Il passe de 6 € HT à 12 € HT.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2021

C.C.V.D.S. : Modification des statuts

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts concernant : - la suppression de la prise en charge des abonnements internet des mairies et écoles – l'ajout de la compétence du service incendie d'intérêt communautaire par la prise en charge des contributions des Communes au Service Départemental d'incendie et de Secours (S.D.I.S.).

Personnel : instauration du repos compensateur

Afin d'assurer la continuité des services et de répondre au mieux aux urgences, le Conseil Municipal valide la compensation des heures supplémentaires. Outre l'indemnisation des heures déjà en place, si celles-ci ne sont pas payées, la durée du repos compensateur est égale au temps de travail effectif majoré dans les conditions suivantes :

- + 25 % le samedi ou jour de repos imposé par l'organisation du travail ;
- + 50 % heures de nuit (entre 22 h et 7 h) ;
- + 100 % dimanche et jours fériés.

Passage d'Edf à Engie pour l'ensemble des bâtiments communaux

Depuis la fin des tarifs réglementés de l'électricité au 31.12.2020, M. Jean-Denis HASSENBOEHLER, Adjoint au Maire a étudié l'ensemble des propositions de différents fournisseurs et son choix s'est porté sur Engie. Ce dernier propose des prix bloqués pendant 4 ans sans frais d'abonnement. Il conviendra de renégocier les conditions d'ici trois ans.

U.A.S.C. – aide à la population en périodes de chutes de neige importantes, intempéries...

Sur proposition de M^{me} le Maire, l'Unité d'Appui et de Sécurité Civile pourrait porter une aide aux personnes âgées ou en difficultés physiques (déneigement de la porte d'entrée, entrée de garage...). Les personnes désirant bénéficier de cette aide devront s'enregistrer en Mairie qui validera ou non la demande.

SÉANCE DU 19 MARS 2021

L'ensemble des comptes administratifs et de gestion de l'année 2020 sont approuvés à l'unanimité.

Examen et approbation du plan de coupe 2020 et du projet de martelage 2021

Le Conseil Municipal, en accord avec la Commission Forêt, décide de ne pas donner suite aux programmes des travaux sylvicoles et cynégétiques présentés par l'ONF. Aucune coupe

de bois ne sera réalisée cette année et les propositions d'état d'assiette pour le martelage ne seront pas validées.

Fixation du prix de l'eau 2021

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'eau. Néanmoins, en prévision de l'équipement qui sera installé sur la tête des compteurs pour procéder au relevé à distance de la consommation d'eau des habitants, le Conseil Municipal décide d'augmenter la location de compteur qui passe de 6 € HT à 12 € HT par semestre.

Vote des taux d'imposition 2021

Le Conseil Municipal décide de ne pas relever les taux d'imposition : Compte tenu de la réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la loi n°2019-1479 du 28.12.2019 de finances pour 2020, le taux communal de la taxe d'habitation est figé à hauteur du taux de 2019 (soit 12.42 %) jusqu'en 2022.

Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité pour le maintien des taux de 2020 tenant compte pour le taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties, de la fusion des parts communales (13.60 %) et Départementale (13.17 %).

Ainsi, les taux pour 2021 s'établissent de la manière suivante :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	26.77 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	103.20 %

Vote des budgets

(voir chapitre des finances communales).

Motion de soutien à l'hôpital de THANN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents - demande la réouverture du bloc opératoire de l'hôpital de THANN ; - soutient le maintien de l'unité de chirurgie ambulatoire ; - demande un siège pour le Maire de THANN au sein du Conseil de surveillance du GHRMSA.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) - Enquête publique

M^{me} le Maire rappelle que l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLUi a eu lieu du 15 Février 2021 au 19 Mars 2021 inclus. La permanence à KIRCHBERG le 09 Mars a obtenu une grande participation qui s'est déroulée de 16 heures jusqu'à 20 h 30.

SÉANCE DU 17 JUILLET 2021

Examen et approbation du rapport sur l'eau 2020

Le rapport sur l'eau 2020 est approuvé à l'unanimité des présents.

Délibération relative au décompte du temps de travail des agents publics

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statu-

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

taires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 7-1. Le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

Délibération concernant la consultation du plan de gestion des risques d'inondation 2022-2027

M^{me} le Maire expose que le Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) pour la période 2022-2027 est actuellement en cours de consultation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'oppose sur l'ensemble des points et émet en conséquence un avis négatif au projet de PGRI du bassin Rhin Meuse 2022/2027.

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

Délibération concernant la mise en souterrain des réseaux basse tension rues Hecken-Village-Langenhfeld

Dans la prolongation des projets d'enfouissement des réseaux basse tension de la précédente mandature, il était prévu la mise en souterrain des réseaux secs dans les rues notées ci-dessus. Ayant sollicité le Syndicat d'électricité et de Gaz du Rhin, l'évaluation du coût de l'ensemble de ces travaux serait de 69 982.48 € TTC pour la rue Hecken, 101 142.72 € TTC pour la rue du Village et 155 113.66 € TTC pour la rue Langenhfeld. Au titre de l'article 8 du contrat de concession, l'étude détaillée sera présentée au Comité Syndical pour une aide de 40 % sur les travaux basse tension. Le Conseil approuve à l'unanimité la réalisation de ces projets de travaux pour 2023.

Examen et répartition des animations été 2021

M^{me} le Maire rappelle le succès des animations été 2021 avec cette année, 97 participants pour 19 stages proposées. La participation financière des stagiaires était de 228 € et celle de la commune de 975 €. Les animateurs ont été remboursés de la somme demandée aux familles avec 5 € supplémentaires par nombre de stages.

Syndicat Intercommunal Scolaire SDROWSK (Sewen Dolleren Rimbach Oberbruck Wegscheid Sickert Kirchberg) – Examen pour la sortie du syndicat

Suite à la pression de la DASEN d'installer un Regroupement Pédagogique Concentré sur l'arrière vallée, le SIS a sollicité une étude de faisabilité auprès de l'ADAUHR. Ce rapport comprend une analyse du territoire, un état des lieux sur les structures existantes récapitulant tout ce qui peut être entrepris avec l'existant et ce qui doit être fait pour se projeter vers un RPC. En conclusion, il faut un bâtiment de 1 600 m² de surface sur un

terrain de 70 ares minimum. À ce jour, aucune des 7 communes ne dispose d'un tel terrain, le projet est abandonné.

M^{me} le Maire rappelle qu'aujourd'hui, la moyenne de la contribution de la Commune, durant ces 4 dernières années, s'élève à près de 19 000 €. Ce coût est principalement lié aux transports des élèves des deux RPI. En ce qui nous concerne, seuls les enfants de SICKERT et ceux des rues Verte Voie et Langenhfeld de KIRCHBERG auraient besoin de ce service. Lors de la dernière réunion du SIS, le Maire de WEGSCHEID a émis l'hypothèse que le RPI du bas qui regroupe les Communes de KIRCHBERG-WEGSCHEID et SICKERT sorte du Syndicat. Après discussion, le Conseil Municipal souhaite que la Commune de KIRCHBERG se retire du Syndicat Intercommunal Scolaire.

À suivre...

Délibération commune nature

Par délibération du 18 Juin 2015, la Commune s'était engagée dans une démarche « Commune Nature », zéro pesticide. Une distinction des deux libellules nous avait été remise le 15 Novembre 2016.

Afin de candidater pour l'obtention d'une 3^{ème} libellule, un renouvellement d'audit a été sollicité auprès de la Région Grand Est. Une cérémonie de distinction « Commune Nature » est prévue le Mardi 23 Novembre 2021 à VENDENHEIM.

Désignation de référents territoriaux « ambroisie »

La Préfecture lutte contre la présence de l'ambroisie, plante qui constitue un enjeu de santé publique compte tenu à la fois de son pollen hautement allergisant pour l'homme et de son fort potentiel d'envahissement.

Afin de repérer la présence de ces espèces, participer à sa surveillance et pour lutter contre sa prolifération, Monsieur le Préfet demande de désigner, sous l'autorité du Maire, un ou plusieurs référents territoriaux.

Le Conseil Municipal désigne Madame Danièle MAILLARD, 3^{ème} adjoint, « Elue » ; Monsieur Gilles BOEGLIN, « Adjoint technique » comme référents pour la Commune.

FORET : Motion de la fédération nationale des communes forestières

Le Conseil Municipal décide, de soutenir cette motion des communes forestières, exige alors le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF, exige la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025, demande que l'État porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises et demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face. ❖

LA VIE DE NOTRE ÉCOLE

CLASSES DE PS ET MS



Le vendredi 18 juin 2021, Les moyens, nous sommes allés en sortie en forêt avec Aurélien,

animateur du CPIE. Les animations CPIE ont été financées par Le SMICTOM.



Nous sommes allés chercher Les décomposeurs dans la nature. Nous avons cherché sous Les feuilles, sous Les rondins de bois, sous Les cailloux. Nous avons également gratté la terre.



Ensuite, nous avons effectué un tri de photos de nos petites bêtes : Les décomposeurs / Les prédateurs. Les décomposeurs mangent des feuilles par exemple. Les prédateurs en revanche mangent Les décomposeurs.

Parmi Les décomposeurs, on trouve L'escargot, Le lombric (ver de terre), Le cloporte, La limace, Laselle, Le collembole, La larve, L'iule (mille-pattes noir luisant).

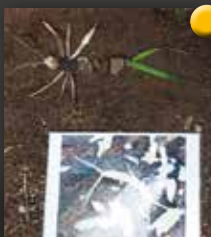
Parmi Les prédateurs, on trouve L'araignée, La lithobie à pinces.

Pour finir L'animation, nous avons essayé de reconstituer nos petites bêtes à l'aide d'une photographie avec des choses de la nature (cailloux, brindilles, cailloux, etc). Cela s'appelle du land art.



Nous avons trouvé divers petits animaux que nous avons ensuite placé dans des petites boîtes. Nous devons être calmes et organisés pour que Les petits animaux rentrent dans nos boîtes !

Puis, nous avons pu observer nos petites bêtes à l'aide d'une loupe. Grâce à la loupe, nous Les avons donc observées de beaucoup plus près.



Cette sortie nous a beaucoup plu ! Un grand MERCI au SMICTOM et à Aurélien du CPIE.



GS - CP

En mars 2021, notre classe de GS/CP eu une animation sur le compostage et des décomposeurs avec Aurélien, animateur du CPIE.

Lors de la première séance il est venu en classe avec son compost et nous avons découvert les différents étages de ce compost et ce qu'on y trouvait et ce qui s'y passait.

* L'étage du haut, c'est celui où nous mettons les biodéchets : pelures de fruits, de légumes, restes de salades...

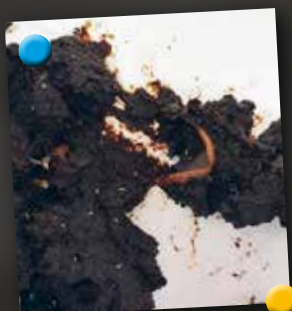
* Au deuxième étage, on trouve les décomposeurs dans la terre qui provient de la décomposition des bio-déchets par les : bactéries, acariens, lombrics. Ils peuvent passer du premier au deuxième étage.

* Dans la dernière partie, nous trouvons de l'eau, reste de la décomposition des bio-déchets.



Lors de la 2^{ème} partie de cette animation, nous avons fait une sortie dans Kirchberg et sommes allés chercher les décomposeurs dans la nature.

Nous avons cherché sous les feuilles, gratté la terre et nous avons trouvé plusieurs petits animaux que nous avons mis dans des petites boîtes. Nous les avons ramenés à l'école pour les observer de plus près.



Puis nous avons observé ces décomposeurs à la loupe. Nous avons ensuite observé le lombric de plus près, nous avons appris les différentes parties de son corps et à quoi elles servaient, puis nous avons vu le cycle de vie du lombric.



Les décomposeurs :



Les prédateurs des décomposeurs :



CM1 - CM2

L'année 2021

Ce n'était pas la pire année, mais on a eu quelques problèmes ! Problème N°1 : La communication avec les masques, on ne pouvait pas bien communiquer. Problème N°2 : on ne pouvait plus jouer avec les CE1 et les CE2 mais être CM1-CM2, c'est très bien. Problème N°3 : il y a eu le confinement et nous n'avons pas aimé ça, car on ne pouvait plus voir nos amis. Problème N°4 : on a eu un petit problème avec un élève très très turbulent. Sinon l'année s'est bien passée.

Cléa et Louis
(et Arnaud pour la version corrigée)

Les insectes et Les feuilles

Dans l'année de CE2, nous avons exploré les feuilles, ainsi que les insectes. Nous avons appris beaucoup de choses sur la nature. Nous avons attrapé des mille-pattes, des araignées, ainsi que plein d'autres insectes. La dame nous a expliqué que tout ce qui traîne dans la nature est la maison des insectes. Ils aiment manger les feuilles sur les tiges.

Thibaut et Léna N.



Les milieux humides avec Hugo

Un mardi, un monsieur est venu dans notre classe. Il s'appelait Hugo. Le premier jour, il est venu nous expliquer les milieux humides.

Le deuxième jour, nous avons fabriqué des maquettes : nous avons une fiche avec des instructions et une caisse que nous devons remplir de cailloux, d'argile, de végétation... Après, nous avons mis de l'eau et du colorant alimentaire. Nous avons attendu quelques secondes, puis Hugo a pris une paille coupée, a aspiré de l'eau dans sa main et l'eau était colorée. Cela nous a appris qu'à cause des pesticides et des engrais chimiques, la nappe phréatique était contaminée. Nous avons aussi reçu une feuille d'exercices et il y avait la maman de Léna W.

Le troisième jour, nous avons fait une sortie, c'était cool ! Nous sommes allés au lac de Sewen.

Keira et Léna W.





Distribution des prix "maisons fleuries"
(7 décembre 2021).



Coquelicots de la rue Hohbuhl (Magnifique tableau)
(Juin 2021).



Sécurisation Piétonnière
(29 mars 2021).



Monsieur Klein Jean-Paul devant sa réalisation le Blason de la commune. (19 octobre 2021).



L'hiver de retour après températures printanières
(7 avril 2021).



Visite du Préfet à l'entreprise Koehler Bosshardt SAS
(6 octobre 2021).



Nids de poule
(4 juin 2021).



Enigme : ce banc où peut-il bien se situer ?



Le Conseil Syndical s'est réuni à deux reprises cette année. Lors de la première réunion le 6 avril, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été adoptés à l'unanimité.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	59 138.00 €	Excédent antérieur	22 095.13 €
Charges de personnel	13 000.00 €	Remboursements des redevables	3 900.00 €
Virement à la section d'investissement	13 956.13 €	Concessions cimetière et autres	2 500.00 €
Charges de gestion	23 318.00 €	Dotations et participation de Kirchberg	55 780.00 €
Charges financières et exceptionnelles	603.00 €	Dotations et participation de Wegscheid	24 260.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €	Revenus d'immeubles	6 200.00 €
Opération d'ordre	2 640.00 €	Produits exceptionnels	920.00 €
TOTAL DÉPENSES	115 655.13 €	TOTAL RECETTES	115 655.13 €

Le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 18 208 €. Une subvention exceptionnelle a été versée au Conseil de Fabrique pour avoir pris en charge le système automatique de fermeture de la porte principale de l'église.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2021 s'élève à 32 359.02 €

DÉPENSES		RECETTES	
Résultat reporté	4 214.89 €	Réserve	4 214.89 €
Remboursement du capital	0.00 €	FCTVA	3 816.0 €
Travaux	24 644.13 €	Virement du fonctionnement	13 956.13 €
Reste à réaliser	0.00 €	Reste à réaliser	0.00 €
Cautions		Amortissement fais d'études	2 640.00 €
(Caveau + location Presbytère)	3 500.00 €	Subventions	7 732.00 €
TOTAL DÉPENSES	32 359.02 €	TOTAL RECETTES	32 359.02 €

La deuxième séance du 5 novembre était orientée principalement sur la situation des travaux, sur l'école maternelle mais également sur le devenir du caveau de la Maison de Pays.

Les divers travaux de maintenance sur notre patrimoine continuent d'impacter le budget de fonctionnement. Je vous en cite quelques exemples...

École maternelle



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE KIRCHBERG-WEGSCHEID

- Robinets poussoirs, réfection des bancs de la cour...
- La plantation d'un mûrier-platane en lieu et place de l'ancien bac à sable a été effectuée le vendredi 22 octobre avec la participation des élèves. Malgré la fraîcheur matinale, petite pelle en mains, ils ont tous apporté leur contribution. Je remercie la commune de KIRCHBERG-en qualité de généreux mécène-pour sa prise en charge (240,90€)



MAISON DE PAYS

- La mise en conformité électrique est toujours d'actualité (remplacement des BAES défectueux, des projecteurs Led) 2627,28€ - Entreprise HORIZON de Masevaux-Niederbruck



- La rénovation énergétique souvent évoquée mais jamais réalisée a trouvé son aboutissement cette année grâce au dispositif CEE (Certificat d'Economie d'Énergie) et la société France Solar.
- Isolation du sous-sol du vide-sanitaire (panneaux en laine de roche revêtus d'une finition alu Rockwool)
- Rénovation du calorifugeage des réseaux de chauffage et eau chaude sanitaire (coquille concentrique moulée en laine minérale Knauf)

Ces travaux ont été pris en charge intégralement à travers la prime CEE financée par Total Energie Belle opération 7 139 €.

- La cuisine du caveau vidée de son équipement a bénéficié d'un nettoyage approfondi (dégraissage et désinfection de la hotte) par une société spécialisée 1 497,18 €.



MILLE CLUB

La sécurité électrique n'est pas perdue de vue avec le remplacement de 4 BAES et un rajout pour les sanitaires. La demande pour un point d'éclairage extérieur a été satisfaite. 1 149,78€ Entreprise Horizon.

AIRE DE JEUX

Après dégradation, l'agrès à ressorts a été remplacé au mois de Mai par la société EPSL 1518€. >>>



»» DÉTAIL DES TRAVAUX D' INVESTISSEMENT 2021 - PROJETS ET RÉALISATIONS

PROJETS		RÉALISATIONS	SUBVENTIONS
MAISON DE PAYS			
Éclairage extérieur	600.00 €		
Chaudière	13 701.00 €	13 701.00 €	6 600 € - CEA 1 132 € - Pays Thur Doller
CAVEAU			
Gaine électrique	1 459.00 €	1 459.00 €	
Aménagement terrasse	3 000.00 €	3 108.44 €	
ÉCOLE MATERNELLE			
Installation nouveau bureau de direction			
Équipement rideaux	300.00 €		
Installation caniveau portail	3 000.00 €	2 740.32 €	
PRESBYTÈRE – SALLE ASSOCIATIVE			
Mise aux normes sécurité incendie	1 145.00 €	471.40 €	
ÉGLISE - CIMETIÈRE			
Plantation	800 €	798.60 €	
IMPRÉVUS	639.13 €		
TOTAL	24 644.13 €	22 279.98 €	

MAISON DE PAYS

- la chaufferie -ancienne génération de 1996 - a vécu sa dernière saison en 2020.



Une chaudière murale gaz à condensation de chez « De Dietrich » ainsi qu'une installation de production d'eau chaude sanitaire indépendante ont été installées mi-octobre par l'entreprise BAUMANN de Masevaux. Les subventions octroyées par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) et la prime OKTAVE (CEE) du Pays Thur Doller ont largement facilité son remplacement.

Des économies d'échelle sont attendues grâce à un meilleur rendement de la chaufferie, à son calorifugeage et à un nouveau fournisseur de gaz (MITOGAZ) malgré le renchérissement et la tendance du marché de l'énergie à la hausse.



CAVEAU





à moindre coût (nouveau caniveau avec grille en fonte, syphon et couche d'enrobé) Entreprise Bruetschy de Schlierbach.

PRESBYTÈRE-SALLE ASSOCIATIVE

Une mise aux normes de la sécurité incendie s'imposait pour la cave de notre locataire (création de prises électriques...) Entreprise HORIZON.

CIMETIÈRE

La terrasse qui s'était effondrée en partie latérale suite à l'enlèvement de l'ancienne citerne à gaz a été réaménagée (pavage-pose de bordure) par l'entreprise JMF de Burnhaupt-le-Haut.

Les arbustes de la haie vive ont été arrachés permettant de positionner, prévisionnellement dans une tranchée, les futures gaines d'alimentation électrique jusqu'au parking.

ÉCOLE MATERNELLE

Le caniveau à hauteur du portail d'entrée était devenu problématique. Nous avons profité de l'entreprise qui intervenait dans le village pour réaliser ces travaux

Après l'arrachage des buis atteints par la pyrale l'année dernière, notre équipe technique a procédé, après préparation du terrain, à la plantation de 60 taxus avant la Toussaint. >>>



»»» Tous, vous êtes sensibles à l'entretien du cimetière. Nous y sommes attachés également. Nous faisons le maximum et vous avez pu constater que la végétalisation de certains espaces est en bonne voie.



L'utilisation du désherbeur thermique couplée à l'intervention humaine (zéro pesticide) portent ses fruits. L'entretien des entre-tombes n'est pas toujours facile vu son étroitesse et un soutien de chacun d'entre-nous serait apprécié.



AUTRES POINTS...

CAVEAU



Une page s'est tournée...

le « Club-Menu » est effacé de nos tablettes après la vente aux enchères du 25 février 2021 et le devenir du caveau n'est pas encore assuré.

L'annonce qui a été publiée sur les réseaux sociaux a donné lieu à quelques visites et pour l'instant, nous sommes sur une piste.

Un projet se dessine depuis septembre avec préalablement la création d'une société qui prendrait en charge l'ensemble des investissements.

Faire évoluer le lieu actuel en lui donnant une nouvelle orientation plus moderne est un objectif affiché tout en conservant la restauration dans une forme qui reste à affiner.

Encore un peu de patience... Il faut y croire !

Par contre, vous avez découvert un conteneur haut en couleur de la Sarl « TRATTORIA FANCELLO » de Masevaux sur un emplacement de parking.



En effet, Monsieur Sébastien FANCELLO nous avait soumis l'idée de l'installation de ce kiosque de distribution automatique de pizzas pour le haut de la vallée.

Après en avoir discuté en bureau, nous avons saisi cette opportunité et signé un bail commercial à compter du 22 juillet 2021 pour une installation prévisionnelle au 1^{er} septembre.

Il a été finalement positionné le 22 octobre 2021 (présentation sud) mais l'écran de commande était illisible sous le soleil. Il a donc été réorienté vers l'Est le samedi 30 octobre sous la pluie.

Idee séduisante et qui est aussi un produit d'appel complémentaire pour le caveau.

ÉCOLE MATERNELLE

SELON LE CODE DE L'EDUCATION, la commune a la charge de l'école publique.

Le SIKW avait sollicité une demande de subvention au titre du DSIL pour 2021 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour l'isolation arrière du bâtiment.

La réponse négative du 23 août 2021, sans appel, précise que ne sont éligibles que les communes et pas le syndicat.

Dès lors, se pose la question de savoir qu'elle est encore l'intérêt pour le SIKW de conserver l'école maternelle. ?

Sans précipitation (année 2022) mais avec pragmatisme, le Président a posé la question du rattachement de l'École Maternelle à la commune de KIRCHBERG.

Par une délibération, ce principe a été acté à l'unanimité mais la décision de modification est subordonnée

à l'accord des deux Conseils Municipaux. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) continuera de vivre sereinement n'étant pas impacté par ce transfert mais il gagnera en lisibilité...

À suivre...

DANS LES POINTS DIVERS

En raison du COVID, le traditionnel repas de Noël 2020 des aînés avait été remplacé par une distribution de colis.



Des membres du comité du Club de l'Amitié et des élus des Conseils Municipaux avaient fait le tour de nos deux villages (maisonnette et panier garni de chocolat).

Nous avons formulé beaucoup d'espoir pour ce Noël 2021, mais la COVID ne voulant pas nous laisser de répit, c'est avec regrets mais en toute responsabilité et prudence, que nous avons annulé une nouvelle fois cette belle après-midi récréative et conviviale. Nous repartons à nouveau sur une corbeille garnie et maisonnette. ❖

Le Président et l'ensemble des membres du Conseil vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Prenez soin de vous

Le Président, **Michel BOUTANT**

Voilà déjà un de passé depuis la dernière fois que je me suis adressé à vous, chers fidèles et habitants de Kirchberg et de Wegscheid.

L'an dernier, je parlais de cette épidémie de COVID qui préoccupait chacun d'entre nous, et qui nous empêchait de nous retrouver, ou de retrouver une vie normale. Nous avons enfin vu arriver les vaccins, accompagnés de critiques et d'avis multiples positifs ou négatifs, rendant encore plus difficile la prise de décision pour se lancer dans la démarche. Nous avons tous été déchirés entre faire confiance à la science ou attendre en comptant sur notre bonne étoile, et la disparition de ce virus.

Nous en sommes au même stade aujourd'hui, puisqu'on nous demande de nous faire injecter une troisième dose de vaccin, si on désire pouvoir sortir de chez soi et on nous annonce des mutants encore plus résistants.

Pendant cette année, le conseil de Fabrique de l'église de Kirchberg-Wegscheid a appliqué les consignes fixées par le gouvernement, relayées par l'évêché et par la préfecture. Nous avons mis en place du gel hydroalcoolique, des rubans interdisant l'accès à un banc sur deux, un sens de circulation, et ainsi de suite, pour que l'église puisse rester ouverte.

Je remercie vivement M. Robert Fluhr pour la mise en place de ces dispositions indispensables, et pour son engagement de sacristain, ainsi que toutes les personnes qui assurent le nettoyage de l'église, et son fleurissement.



Les sapins et la crèche en cours d'installation

Nous avons réalisé quelques travaux au courant de cette année, l'automatisation de l'ouverture et de la fermeture de la porte principale, l'entretien annuel de l'orgue réalisé par M. BRAYE, la réparation du tronc des luminions et divers petits travaux courants réalisés en interne.

L'automatisation de la porte principale nous permet de maintenir le libre accès à l'église tous les jours de la semaine de 8 heures à 17 heures. Cette plage horaire évoluera dans les prochains jours pour tenir compte du culte qui a lieu le samedi à 18 heures. Je pense que l'argent dépensé pour réaliser ces travaux est bien utilisé, puisque quand je suis sur place, je rencontre souvent des personnes du village ou de passage qui viennent fleurir une tombe, se recueillir, et qui après s'arrêtent un moment dans notre belle église. Il est important qu'elle reste accessible à tous.

Je tiens à remercier l'ensemble des donateurs qui au travers de leurs dons nous permettent de poursuivre notre mission pour que notre église reste un lieu de rencontre et de prière. Vous avez répondu généreusement à notre appel de dons pour le chauffage de l'église, puisque nous avons obtenu 2 405.70 € pour l'année 2020.

Je veux également rendre un hommage à M. Robert TROMMENSCHLAGER qui nous a quittés le 29 novembre 2021. Monsieur Robert TROMMENSCHLAGER est entré au Conseil de Fabrique de Kirchberg-Wegscheid en 1983, et dès lors, il a été élu comme Trésorier et il a exercé cette fonction jusqu'en 2006.



Nous le remercions pour son engagement au sein de la paroisse, et nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants ainsi qu'à toute la famille.

Sauf évolution des conditions sanitaires en vigueur à l'heure où j'écris ces quelques lignes, la fête patronale de la Saint-Vincent devrait avoir lieu le dimanche 23 janvier. Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion. ❖

Pour finir, je vous souhaite à tous de bien terminer l'année 2021 et je vous présente au nom de l'ensemble du Conseil de Fabrique, une bonne année 2022, qu'elle vous garde en bonne santé, et que chacun puisse s'épanouir dans la Paix.

Jean-Denis HASSENBOEHLER - Président.



Les gardes champêtres surveillent les espaces ruraux et veillent au respect des règlements, des arrêtés pris par les Maires dans le cadre de leurs pouvoirs de police. Leurs principales missions et interventions sont les suivantes :

- **Surveillance des forêts, voiries et agglomérations :** circulation sur chemins forestiers, occupation sans autorisation du domaine public routier, dégradations diverses, cueillette illégale, etc...
- **Application des règlements de police et du Code de la Route :** circulation interdite, circulation d'un véhicule en dehors de la chaussée ou de la voie qui lui est affectée, stationnement interdit, usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation, non-port de la ceinture de sécurité, vitesse excessive, etc...
- **Police des espaces naturels protégés**
- **Infractions au code de l'Environnement :** atteintes aux espèces protégées (faune et flore) ainsi qu'à leurs habitats, etc...
- **Police de la chasse et de la pêche**
- **Animaux :** capture et transports à la fourrière de chiens errants non identifiés, transport ou enfouissement d'animaux sauvages blessés ou tués, parcs d'animaux sans clôture suffisante, intervention pour déclaration en mairie d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, mauvais traitement, manque de soins, etc...
- **Pollution, feux, bruits, nuisances diverses :** dépôts sauvages d'immondices, production continue et prolongée de fumée propre à nuire à la tranquillité du voisinage, aboiements intempestifs de chiens, émission de bruits gênants par véhicule à moteur et autres sources sonores, nuisances olfactives, etc...
- **Construction sans permis et infraction à l'urbanisme, publicité...**

- **Police funéraire**
- **Et plein d'autres domaines de compétences...**

Face à une infraction, il sera donné priorité à l'approche pédagogique, mais le garde champêtre a le pouvoir de verbaliser.

LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Le poste de Guewenheim est composé de 3 gardes-champêtres et d'un assistant garde-champêtre.

Nous disposons d'un véhicule tout-terrain, de 2 VTT à assistance électrique et de chevaux.

Nous travaillons étroitement avec d'autres services tels que la Gendarmerie, l'Office Français pour la Biodiversité, l'Office National des Forêts, les gardes pêche et gardes chasse locaux, etc...

QUELQUES INTERVENTIONS SUR LA COMMUNE DE KIRCHBERG EN 2021

Nous sommes intervenus régulièrement pour des soucis liés à la faune domestique : chiens en divagation, chat mort, nuisances occasionnées par la présence de fumier... Mais la problématique principale à Kirchberg reste le stationnement, et malgré les avertissements, nous avons dû verbaliser. Nous rappelons également aux villageois que les brûlages sont interdits, même les feux de branchages, sauf cas particuliers pour les agriculteurs.

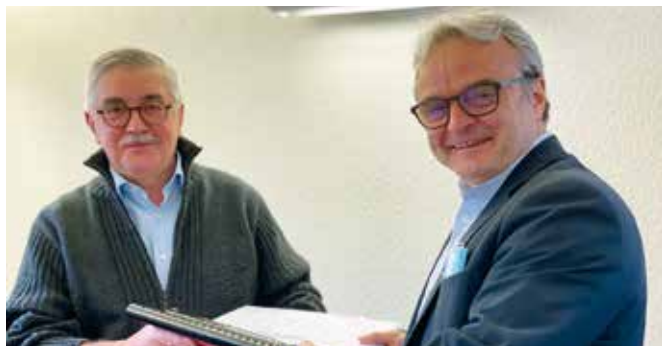
Pour conclure, nous avons fait plusieurs patrouilles mixtes avec les services de l'ONF sur les hauteurs de la commune, sur les circuits du club Vosgien. En effet, la préservation du patrimoine naturel reste notre priorité. ❖



PLUI – APPROBATION À VENIR

Le Plan Local d’Urbanisme intercommunal devrait être approuvé et applicable au courant du premier trimestre 2022 !

Le PLUi définit le droit du sol à moyen terme en prenant en compte le développement économique, les besoins en logements, la place de l’agriculture et la protection de l’environnement notamment. Il détermine les conditions d’aménagement et d’utilisation des sols, de manière à assurer un développement maîtrisé et harmonieux de notre vallée.



© AB. CCVDS x 2



Pour tous renseignements : vous pouvez contacter le service PLUi de la CCVDS
M^{me} Elsa NORTH
Chargée de mission PLUi
03 89 38 81 75
e.north@cc-vallee-doller.fr

Fibre Optique

Grâce à une convention signée avec l’opérateur XPFibre, la Communauté de Communes a permis le déploiement de la fibre optique sur tout son territoire. Les travaux, qui sont réalisés sans appel à l’argent public, sont en cours dans toutes les communes en cette année 2021, en 3 phases :



- Installation du point de connexion central à Masevaux-Niederbruck (Nœud de Raccordement Optique ou NRO).
 - Installation des 25 Points de Mutualisation (PM), qui desserviront 400 abonnés chacun.
 - Raccordement des 7481 adresses éligibles à la fibre.
- Une fois l’ensemble de ces travaux terminés, chaque foyer ou entreprise se verra proposer, par l’opérateur de son choix, une offre fibre de son choix et en fonction de ses besoins.
Ce nouveau réseau coexistera encore quelques années avec le réseau câblé et/ou ADSL.

Contact :

M^{me} Delphine PERNOT Directrice
03 89 38 81 75 / dpernot@cc-vallee-doller.fr

COMMUNICATION – À FOND SUR LE NUMÉRIQUE !



Depuis cet automne la CCVDS a permis à l’ensemble des communes de la Vallée d’apparaître et de diffuser des informations sur l’Application mobile Intramuros Disponible gratuitement en téléchargement ou en scannant le code QR ! Cette application est destinée aux habitants et permet d’avoir des informations utiles sur sa commune, ses actualités toute au long de l’année. La CCVDS a également sorti sa 1^{ère} page Facebook depuis le mois d’avril et le site Internet s’est refait une beauté en actualisant les informations. N’hésitez pas le consulter : www.cc-vallee-doller.fr

Contact :

M^{me} Aurélie BEHRA Chargée de Communication
03 89 38 81 75 / abehra@cc-vallee-doller.fr

ÉQUIPE TECHNIQUE

Notre équipe s'est renouvelée autour de Gilles BOEGLIN. En effet, après le départ de Sébastien GASSER le 19 mars qui nous a quittés pour retrouver un emploi qualifié dans son domaine de prédilection, c'est André DANGEL qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2021 après 25 ans de service. Nous avons apprécié son implication et son attention au quotidien malgré des soucis de santé qui ont entraîné sa mise en congé de longue maladie depuis 2018.

Afin de pouvoir faire face aux besoins urgents de la période, nous avons recruté à compter du mois de Mai :

- Julien SCHERTZER qui a postulé par voie de mutation. Il réside à RIMBACH et il était en poste à REININGUE.
- Isabelle GUY, à temps partiel (21h30) complète l'équipe et réside à SICKERT.



Nous apprécions l'implication et le dynamisme de cette nouvelle équipe qui s'investit avec efficacité pour notre collectivité.

Dans l'ombre mais surtout au quotidien, je ne voudrais pas oublier le travail assidu de Rose LINDECKER.

Depuis 2002, elle œuvre en particulier au sein de l'école élémentaire. Les salles de classe, les couloirs et les sanitaires n'ont plus de secret pour elle. La réglementation et les exigences du protocole sanitaire ont compliqué un peu plus son travail d'entretien. Elle complète son temps de service à la Mairie.

Nous pouvons reconnaître la qualité de son travail effectuée avec sérieux et discrétion. >>>

»» PRODUCTION, TRAITEMENT ET RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le chantier de remise à neuf de l'installation de la filtration et de la minéralisation de l'eau potable, s'est déroulé sur une période de 2 ans entre le premier coup de pelle, et la réception des travaux.

De nombreux aléas ont perturbé le chantier, tout d'abord quelques mauvaises surprises comme la rupture de la conduite en amont du local qui a nécessité une recherche approfondie et un passage de caméra, l'apparition d'eaux de ruissèlement lors du terrassement ce qui a nécessité la mise en place d'un drainage, le raccordement électrique qui a nécessité l'accord des propriétaires de terrains adjacents pour permettre d'enterrer le câble.

D'autres retards sont dus aux délais des opérateurs en électricité et téléphonie, et bien sûr l'épidémie du COVID-19, qui a stoppé le chantier pendant plusieurs mois.



Malgré ces contre-temps l'installation provisoire et la bienveillance de l'entreprise CERIA qui devait assurer

l'astreinte pendant la durée du chantier ont permis d'assurer la continuité du service en autonomie. Nous avons prélevé de l'eau sur la conduite du WENESI (conduite d'interconnexion entre les communes de Wegscheid, Masevaux-Niederbruck et Sickert) à laquelle nous sommes raccordés au point bas du réseau du village, pendant une journée, le temps de faire les raccordements du neuf sur l'existant.

Nous avons passé une année sans être inquiétés au niveau de la quantité d'eau disponible. Nous avons profité de la belle saison pour poursuivre les travaux d'enrochement le long du talus côté route, avec des blocs en granite de récupération. Gilles, Julien et Isabelle ont mené ces travaux avec beaucoup de professionnalisme. La location d'une pelle mécanique a été indispensable pendant plusieurs jours. Quand le terrain sera stabilisé après la période hivernale, nous pourrons encore améliorer le profilage.

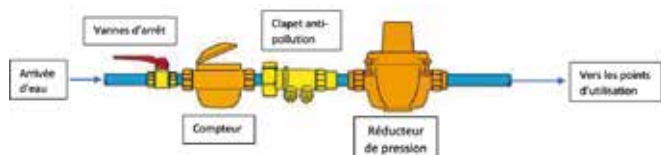
Cela fait quelques temps que nos analyses d'eau sont conformes aux exigences de l'ARS (Agence Régionale de Santé), même en matière de conductivité, c'était le dernier paramètre pour lequel nous étions à peine en-dessous de la valeur cible, mais l'ARS ne laisse rien passer. Même si ce paramètre ne rend pas l'eau impropre à la consommation humaine, la conductivité reflète le caractère agressif d'une eau envers les matériaux qui composent vos installations sanitaires (chauffe-eau, conduites en acier galvanisé...). À présent l'eau est moins agressive, grâce à la minéralisation que nous avons mise en place.

La minéralisation consiste à obliger l'eau que nous prélevons dans le ruisseau à entrer en contact avec un lit de calcaire terrestre pour qu'elle se charge en minéraux. La quantité de minéraux rajoutée est très faible, puisque la dureté de l'eau TH (titre hydrotimétrique) que nous mesurons en permanence est de l'ordre de 6°f, ce qui ne pose aucun problème d'entartrage des appareils.

Pourquoi notre eau est-elle agressive ? Comme je l'écrivais plus haut, l'eau que nous prélevons dans la nature est très faiblement minéralisée, parce que son parcours depuis qu'elle est tombée du ciel est très court, et elle chemine sur des roches dures telles que le granite qui sont très difficiles à dissoudre.

Les travaux de rénovation des réseaux que nous réalisons depuis plusieurs années, ont permis de réduire

les fuites, mais également de faciliter le passage de l'eau dans les conduites, ce qui se traduit également par une pression au compteur plus élevée, elle peut être supérieure à 7 bars dans la partie basse du village. La pression du réseau est liée à la différence de niveau entre le réservoir et les habitations. J'attire votre attention, que pour préserver les accessoires qui équipent votre installation privée (après compteur) tels que le groupe de sécurité du chauffe-eau ou du ballon de la chaudière, les mélangeurs et mitigeurs, il est conseillé d'installer un réducteur ou un régulateur de pression quand celle du réseau dépasse 4 bars. L'emplacement idéal pour l'installation d'un réducteur de pression, c'est sur l'arrivée d'eau froide, pour que toute l'installation fonctionne à la même pression, après le compteur et le clapet anti-pollution.



Il est judicieux de garder un robinet d'arrosage avant le réducteur de pression pour avoir un point d'eau à la pression du réseau pour laver la voiture ou pour les travaux d'entretien extérieurs. Chacun est également tenu de vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité du chauffe-eau une fois par mois.

Nous sommes également en phase d'étude pour améliorer l'état de l'intérieur de l'ancien réservoir, et pour la reprise de la structure abîmée par l'usure due aux années de service.

Nous poursuivrons également le remplacement de certains tronçons du réseau en 2022.

Les vagues successives de COVID, ne nous ont pas permis d'inaugurer et de vous faire visiter la nouvelle installation de filtration et minéralisation, mais nous le ferons dès que les conditions nous le permettront.

En attendant je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022, prenez soin de vous et de vos proches.

*Jean-Denis HASSENBOEHLER
(Texte Station de captage)*

SUITE DES RÉALISATIONS :

AU N°1 DE LA RUE HOHBUHL

Au carrefour avec la rue du Village, le chantier annoncé s'est concrétisé dès le mois de novembre 2020.

Le mur de soutènement, éléments après éléments, a pris forme. Cette mixité entre béton lisse et mur « starwall » est harmonieuse.



Cet ensemble est réhaussé par la réalisation des massifs en pierre de basalte. >>>

»» Le rétrécissement de la chaussée s'est effacé et un trottoir qui faisait défaut a pu voir le jour pour la sécurité de tous.



Ce vaste chantier confié à l'entreprise Holdervert de FELDKIRCH pour un montant de 103 000 € s'est achevé le 24 mars 2021 par la pose de l'enrobé.

RUE HECKEN

À hauteur du n°57, la sécurité de cette rue en forte pente était problématique. Son accessibilité était devenue difficile voire dangereuse. Nous avons pris la décision de procéder à sa réfection. Christian MAZEAU, le riverain concerné en premier lieu, a accepté de donner une petite longueur de son terrain per-

mettant ainsi l'enrochement indispensable. Qu'il en soit remercié...

Un drainage prenant en compte les eaux de ruissellement a été positionné dans le fossé jusqu'à son écoulement en bas de la rue.

Dorénavant, on peut imaginer que cette opération qui vient de se terminer (28 octobre 2021) devrait régler tous les problèmes. Elle a été réalisée par l'entreprise ROYER de MOOSCH pour un montant de 43 754 €.





La boîte à livres « libre-service » est à votre disposition. Vous pouvez y piocher sur les étagères et bien sûr les remplir à votre guise. Ne jetez rien, vos anciens livres ou revues peuvent avoir une deuxième vie.

LES PROJETS



- La rue des Champs devrait pouvoir bénéficier d'une cure de jouvence avec la réfection du réseau d'eau potable et la reprise des surfaces en enrobé (trottoirs compris) après les fouilles.
- L'enfouissement des réseaux secs sur les trois dernières zones devrait voir leur aboutissement, selon les dernières nouvelles en 2023. Les services concernés ont acté notre demande et un bureau d'étude sera bientôt désigné. À suivre...
- À hauteur du n°53 de la rue Hohbuhl, les travaux de voirie restent programmés. Ils ont été retardés car les derniers raccordements sont en attente de réalisation.
- Le réseau d'adduction en eau potable a été prolongé jusqu'au club house des pêcheurs de l'étang du Hohbuhl. Cette extension est restée à la charge de l'Association.
- L'éclairage de la place du Village est logiquement au programme pour cette fin d'année. Ainsi, nous pourrions tous en apprécier sa richesse.
- Carrefour rue Hecken-rue du Village.
Dans les cartons mais déjà sur les plans, vous pouvez découvrir à travers cette étude de faisabilité notre projet qui devrait susciter votre curiosité ; à savoir, la



BOÎTE À LIVRES



restructuration de la maison existante et création de 3 logements mitoyens (personnes âgées ou à mobilité réduite) avec terrasses et espaces végétalisés.

À suivre... ❖

Textes : Michel BOUTANT et Jean-Denis HASSENBOEHLER (Station de captage)



SEMAINE BLANCHE À KIRCHBERG...

Après une petite mise en bouche le mardi 12 janvier, nous avons été surpris le jeudi et le vendredi par une abondante chute de neige (environ 20 cm) et pour magnifier le tout... le soleil pour le samedi. Sublime ... mais pas pour tout le monde.

Pelles à neige et engins de déneigement étaient de sortie (ils s'étaient reposés l'hiver précédent). Mais cette neige lourde, abondante et collante, ce n'était pas un cadeau et les arbres fragilisés ont dégusté sévèrement.

La lame de M. Gilbert GULLY nous a bien soulagés sur la montée du Lachtelweiher le vendredi matin qui était devenue problématique.

À partir de cette année, nous avons pris soin d'anticiper en signant une convention avec le GAEC KIPPELEN qui prendra en charge la montée du lac et le secteur du Willenbourg. C'est une zone délicate et qui demande des moyens adaptés.

Nous avons pris l'habitude de braquer nos projecteurs l'été sur le village mais il a aussi un certain charme l'hiver. Les illuminations des rues à partir de la Saint Nicolas, de la place du Village, de la Mairie sont complétées par les efforts des habitants. Nous saluons ces initiatives qui redonnent une harmonie fort sympathique pour les fêtes de fin d'année. Merci à tous ❖

Michel BOUTANT



Je poursuis le récit que j'ai fait l'année dernière de mon séjour au Sénégal

Je précise avant tout que ce que j'écris, c'est ce que j'ai vu, c'est partiel et donc partial.

De 2006 à 2019, j'ai vu évoluer le village de Keur Moussa : goudron sur la route, constructions de maison, création de restaurants, multiplication des voitures, des téléviseurs, apparitions des VTT et des skate-boards pour les enfants, etc... - et le Sénégal : autoroute à péage, création d'hyper-marchés, extension de Dakar vers l'est, nouvel aéroport, informatisation dans tous les domaines, multiplication de l'utilisation des téléphones portables notamment pour les paiements, réalisation prochaine d'un TER reliant Dakar au nouvel aéroport, etc...



Le nouvel aéroport.

Ces innovations rendent encore plus visible le décalage qui existe entre les générations, les jeunes voulant copier le mode de vie occidental et leurs mamans à Keur Moussa faisant cuire le repas dans la rue après être allées couper le bois nécessaire dans la brousse.

J'ai vu les problèmes que provoque la **polygamie** dans des familles à revenu modeste. Le mari prenant une troisième épouse déclare aux 2 premières qu'elles doivent se débrouiller matériellement avec leurs enfants, et le grand fils décide d'émigrer en prenant tous les risques. En revanche, l'homme qui a réussi financièrement peut agrandir sa maison pour installer une quatrième épouse. J'en connais un qui a ainsi 24 enfants ...

Une amie française employait un Sénégalais et se souciait de sa femme qui devenait très fatiguée après plusieurs naissances rapprochées. Il vint la rassurer un jour en lui déclarant qu'il avait résolu la question, en prenant une deuxième épouse ...

La polygamie n'existe pas seulement chez les musulmans, elle est enracinée traditionnellement. J'ai reçu un

jeune ami catholique qui venait me présenter sa fiancée. À ma question de savoir comment elle se situait dans sa fratrie, elle me répondit qu'elle ne savait pas exactement, son père ayant 9 épouses. – Mais tu es catholique ? ton père, aussi ? - Oui, mais c'est un chef de village, alors ...

Sur l'**honnêteté**, j'ai vécu deux expériences opposées. Je tombe en panne, comme souvent, avec ma 205 et je sors de mon sac mon téléphone pour appeler un ami dépanneur. Comme je suis arrêtée sur le bord de la route, le capot de la voiture soulevé, un jeune homme s'approche et déclare qu'il veut m'aider car il est mécanicien. Malgré mon refus justifié par le fait que j'attends quelqu'un, il s'affaire et je discute amicalement avec lui sur sa vie, son travail, ses projets. Après son départ, je constate que mon téléphone a disparu. Surprise et déçue...

Je décide d'aller visiter Dakar avant de repartir définitivement et je vais loger 3 jours chez des petits-neveux. Mais j'oublie dans un taxi mon portefeuille contenant tous mes papiers et une somme importante. Lendemain, jour de fête nationale, rien à faire. Le jour d'après je vais faire ma déclaration à la gendarmerie. L'après-midi je reçois l'appel d'un ami qui me dit que quelqu'un a retrouvé mon portefeuille et demande à me joindre. Je me hâte au rendez-vous indiqué, le jeune homme m'attend tout souriant et me tend mon portefeuille en me disant que tout est dedans. Comme je veux le récompenser, il refuse en me disant que sa récompense est de voir ma joie. Je lui demande son prénom : Lamine. Je ne l'oublie pas. Surprise et émue. >>>



Ma voiture en détresse.

»» Double expérience également contrastée sur la gentillesse : avec ma petite voiture je m'ensable facilement. Toute seule sur une piste, avant même que je me rende compte que je ne peux plus avancer, de nulle part surgissent trois gaillards qui poussent la voiture et disparaissent. Un autre jour, je m'ensable dans un hameau, devant plusieurs dames qui se mettent toutes à rire. Un homme sort d'une maison et me demande de l'argent avant de m'aider. Je refuse et j'appelle à la rescousse un ami qui arrive rapidement en moto pour m'aider.

Dans l'économie du Sénégal, le secteur informel occupe une très grande place : la pêche, le petit commerce, les marchés, les transports, l'artisanat relèvent pour l'essentiel de cette économie et tous les « petits boulots » : vendeurs ambulants, gardiens de places de parking, apprentis dans les cars rapides, intermédiaires de toutes sortes, etc...



Marché à Saint-Louis.



Pêcheurs à Sangomar.



Séchoir à poissons.



Une boutique.

Ces activités échappant à tout type d'imposition, de contrôle ou même simplement de dénombrement concernent environ la moitié des emplois. Une conséquence importante en est l'absence de couverture santé pour 80% de la population. Le frère d'un de mes amis, atteint d'un cancer, a été contraint à chaque chimiothérapie de vendre une parcelle du terrain familial pour régler les frais. J'ai vu aussi plusieurs habitants de Keur Moussa décéder prématurément parce qu'ils avaient tardé à consulter et à commencer des soins trop chers pour leur budget. Les maladies répandues sont graves : diabète, hypertension, paludisme, gangrène, et les accidents nombreux. Très généralement, pour éviter les dépenses, les Sénégalais préfèrent d'abord se confier aux soins traditionnels ou aux guérisseurs, et arrivent trop tardivement au dispensaire.



Thiès St Jean de D.

C'est ce problème de la santé qui m'a particulièrement impressionnée. Il y a pourtant de très bons médecins, j'ai consulté rhumatologue et oto rhino, j'ai expérimenté l'hôpital Saint-Jean de Dieu à Thiès dont le médecin directeur est remarquable de dévouement. Il y a de nombreux centres de santé servis par des religieuses comme celui de Keur Moussa. L'espoir réside dans la

multiplication des postes de santé publics et la création de mutuelles corporatistes encouragée par l'état.

J'ai moi-même participé dans un sens à cette économie informelle en ne déclarant pas le gardien et la femme de ménage que j'employais, en faisant mes achats dans les boutiques du village, en faisant réparer ma voiture, en faisant construire ma maison, en me faisant faire des boubous par les tailleurs, en prenant des taxis, sans parler du billet que je donnais au policier pour m'éviter d'aller au commissariat, récupérer mon permis de conduire... Quand j'ai vu pour la première fois à l'entrée d'une ville le chauffeur de taxi donner un billet au policier, j'ai demandé au chauffeur si ce n'était pas injuste. Le chauffeur m'a répondu : ils sont si mal payés.

L'achat du terrain pour construire ma maison s'est effectué selon la tradition, c'est-à-dire par un contrat (rédigé par moi-même) signé en présence de deux témoins pour chaque partie. Les témoins du vendeur ne savaient pas le français, l'argent a été versé en espèces. J'ai dû faire enregistrer le document à la Communauté rurale où j'ai versé 5% du prix. Comme je demandais un reçu, on m'a répondu que ce n'était pas nécessaire puisqu'on recevait ma demande... J'ai reçu un an après le document officiel, la maison était déjà construite, sans demande de permis de construire... Je m'interrogeais sur les conséquences, on m'a répondu : quand tu vendras le terrain, on verra bien qu'il y a une maison dessus. Evidence !



Achat du terrain.

J'ai eu l'occasion de fréquenter plusieurs membres de la communauté libanaise – musulmans ou catholiques – qui est très présente. Le premier représentant de cette communauté est arrivé en 1897, ils sont désormais

environ 25000 dont près de la moitié ont la nationalité sénégalaise. Un des écologistes les plus influents de la planète, Haïdar El Ali, est fils d'émigrés libanais, il a été ministre de l'écologie, et ministre de la Mer. Ses parents, alors jeunes gens ne parlant pas français, quittent le Liban sous protectorat français en bateau pour Marseille. De là, ils montent dans une correspondance croyant partir pour l'Amérique, mais ils se trompent de bateau et débarquent au Sénégal. Haïdar El Ali raconte qu'en arrivant, ils s'étonnaient que tous les Américains soient noirs. N'ayant plus les moyens de payer un autre trajet, ils se résolvent à s'installer sur place et se mêlent à la population libanaise locale.

Ils tiennent une grande place dans l'économie. Je l'ai constaté moi-même : les « supermarchés » de Thiès appartiennent à des Libanais, de même que des quincailleries, des pharmacies. À Dakar, ma dentiste et ma coiffeuse, l'ophtalmologue étaient libanais, j'ai fréquenté ainsi que les moniales plusieurs cliniques à Dakar appartenant à des Libanais. J'ai rencontré souvent au monastère un médecin de grand renom et sa femme, tous deux membres de l'ordre de Malte. Les Libanais possèdent également de grands domaines : maraîchage et vergers dont les produits sont vendus par les femmes dans les rues et sur les routes, ainsi qu'une des plus grandes cimenteries. À Thiès, le consul honoraire de France est un Franco-Libanais.



Chevaliers de Malte.

Je n'ai pas parlé des transports et de l'école. La prochaine fois, voyages en Casamance et pays voisins : Guinée, Mauritanie... ❖

Marie-Odile NICOT-ZELLER

MAISONS AVEC JARDIN

M. et M^{me} BRUMPTER Lorette
M. et M^{me} FLUHR Daniel
M. et M^{me} BEHRA Hubert
M. et M^{me} GALLI Christian
M. et M^{me} GASSER Jean-Louis
M. et M^{me} DURIEUX Serge
M. et M^{me} WEISS Daniel
M^{me} HOLSTEIN Geneviève
M^{me} WIMMER Beatrice
M. et M^{me} MELOT Rene
M. et M^{me} THEBAULT Marie Madeleine
M. et M^{me} KAMMERER Thiebaut
M. et M^{me} BERGANTZ Pierre
M. et M^{me} KLINGLER Roland
M. et M^{me} LINDECKER André
M. et M^{me} BEHRA Dominique
M. et M^{me} RINGENBACH Gilles
M^{me} GINOT Liliane
M. et M^{me} KLINGLER Maurice
M. et M^{me} BISCHOFF Rene
M. et M^{me} MENU Jean Louis
M. et M^{me} WYSS Wihlem
M. et M^{me} LINDECKER Marie-Odile

MAISONS AVEC FAÇADES

M. et M^{me} SCHOPPERLE Anne Marie et
SCHUPP Jean Marie
M. et M^{me} KLEIN Jean-Paul
M. et M^{me} HAFFNER Charles
M. et M^{me} UHLEN Thierry
M^{me} LOEB Mariette
M. et M^{me} FLUHR Robert
M. et M^{me} GASSER André
M. et M^{me} BEHRA Jean Paul
M. et M^{me} STEINER Maurice
M. BINDLER Vincent
M. et M^{me} LINDECKER Daniel
M^{me} RINGENBACH Josiane
M. et M^{me} KIPPELEN Henri
M^{me} RAVERDY Yolande
M. et M^{me} ROOS Jean Paul
M. et M^{me} LINDECKER Patrice
M. et M^{me} WALTER Richard
M^{me} MORITZ Paulette



Délibération du Jury.



Les années ne se ressemblent pas. Dame météo n'en a fait qu'à sa tête....

Le manque de soleil a retardé l'épanouissement des belles demoiselles dans les jardinières ainsi que dans les massifs. Malgré tout, l'intensité florale est au rendez-vous pour le plus grand bonheur de nos yeux. Je tiens à remercier tous les habitants qui ont paré leurs demeures de leurs plus belles compositions pour le plaisir de tous. Un grand merci à vous, je vous donne rendez-vous pour la saison prochaine. ❖

Danièle MAILLARD





Un été pluvieux n'a pas découragé notre équipe technique pour fleurir la commune. Tous nos remerciements à Gilles BOEGLIN , Isabelle GUY, Julien SCHERTZER ainsi qu'aux bénévoles qui nous aident pour l'entretien des jardinières et des massifs. ❖

Merci à vous.

Danièle MAILLARD



UNE STRUCTURE LOCALE À VOTRE SERVICE



Depuis plus de 30 ans, notre structure propose aux particuliers la réalisation de services à domicile :

- **Travaux ménagers** : ménage courant, nettoyage de fond, nettoyage de vitres...
- **Repassage**
- **Travaux de jardinage** : désherbage, tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haies, bêchage du potager, arrosage des fleurs et du potager, ramassage de feuilles
- **Garde d'enfants de plus de 3 ans** : accompagnement de l'enfant dans les trajets domicile-école (sans véhicule), surveillance au domicile...
- **Services divers** : aide aux courses, rangement de bois, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie, déneigement...

LA GRANDE MAJORITÉ DE NOS SERVICES OUVRE DROIT À UN CRÉDIT D'IMPÔTS DE 50%

QUALITÉ : des salariés formés aux techniques de nettoyage et d'entretien d'espaces verts

PROXIMITÉ : une agence d'accueil implantée à Masevaux

SIMPLICITÉ : aucune formalité administrative à réaliser

RÉACTIVITÉ : délai d'intervention de 2 à 5 jours. ❖

Nous contacter :

AGIR VERS L'EMPLOI,

4 place des Alliés

68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK

03 89 38 86 81 / contact@agir68.fr

Permanences d'accueil : lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h00.

AGIR VERS L'EMPLOI, c'est aussi des services pour les collectivités, associations, entreprises, syndicats de copropriété... sur Thann, Cernay et Saint-Amarin.

Plus d'infos sur www.agir-thann.fr

DÉCLARATION DE TRAVAUX – PERMIS DE CONSTRUIRE

Le règlement d'urbanisme oblige chaque propriétaire à effectuer une déclaration en mairie soit en déposant :

- Un permis de construire (pour toute construction)
- Une déclaration préalable de travaux (véranda dont la surface est inférieure à 20 m², portes, fenêtres, toiture, velux, ravalement de façade, abri de jardin, piscine, clôture et mur...) **et cela bien avant le début de réalisation des travaux** afin d'être en mesure de respecter les délais nécessités par l'instruction de votre dossier par les services d'urbanisme. (2 mois pour un permis de construire, 1 mois pour une demande préalable). Attention, un agrandissement de terrasse, un agrandissement de la couverture d'une terrasse, la fermeture d'une terrasse nécessitent la constitution d'un dossier à déposer en mairie.

Notre service instructeur des actes d'urbanisme est installé à la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, à Masevaux-Niederbruck. Il peut vous aider pour remplir les formulaires de demande ou pour répondre à vos questions.

Si vous envisagez de construire ou d'effectuer des travaux, veuillez vous rendre en mairie pour y déposer votre dossier. Passé le délai d'instruction, et si aucune pièce complémentaire n'a été exigée de la part du service instructeur, vous recevrez une autorisation de travaux qui, seule, vous permettra de les commencer.

Nous constatons que de nombreux habitants réalisent des travaux sans déposer de dossier en mairie. Si tel est votre cas, veuillez vous rendre au secrétariat pour régulariser votre situation, sachant que vous êtes passibles d'une amende en cas de non-respect de cette réglementation. ❖

CARITAS Alsace - Réseau Secours Catholique
11, Place des Alliés - Cour du Chapitre
68290 Masevaux Niederbruck.

Les bénévoles de Caritas Masevaux, vallée de la Doller, agissent pour soutenir toute personne qui se trouve en difficulté à cause de la perte d'emploi, d'une séparation, de la solitude... « cela peut arriver à tout le monde », il ne faut pas hésiter à pousser la porte des locaux de Caritas situés à Masevaux, au 11 place des Alliés.

L'accueil est assuré tous les jeudis après midi dans les locaux de l'équipe de Caritas Masevaux, pour l'aide administratif et alimentaire, pour la distribution de vêtements, pour l'écoute autour d'un café...

Les jeudis matin, l'atelier d'aide à la recherche d'emploi propose un accompagnement en vue de retrouver un travail. (Convention signée avec Pôle emploi de Thann).

Chaque semaine, des cours d'informatique et de français sont assurés par des bénévoles, bien conscients du caractère indispensable de ces deux compétences. Le dernier mardi du mois a lieu l'après-midi récréative, pour rompre la solitude et se rappeler qu'ensemble, nous pouvons vraiment construire une société plus fraternelle, ces moments de convivialité sont ouverts à tous. ❖

Un coup dur ? Besoin de renseignement ? Envie de donner un peu de son temps ? Appelez le 03 89 38 04 90 les jeudis ou le 06 89 77 22 80, ou écrivez à caritasmasevaux@orange.fr

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT :



Le recyclage du plastique permet de limiter la consommation de pétrole. Le plastique recyclé est utilisé pour réaliser d'autres objets en plastique, ce qui est bien plus écologique que de polluer la nature, car il ne se dégrade pas.

Les bouchons en liège se recyclent aussi pour commencer une nouvelle vie comme : revêtements de sols, articles de décoration, pièces pour l'industrie aérospatiale et auto ou encore comme énergie électrique.

ORGANISER UNE SOLIDARITE ENTRE VALIDES ET INVALIDES :

Grâce à la vente de granulats plastiques issus des bouchons, plus de 100 € par tonne sont versés aux associations pour soutenir des actions en faveur des personnes handicapées.

Ayez le réflexe d'enlever les bouchons avant de jeter vos bouteilles, de les mettre dans un carton ou un sac plastique et de les déposer à mon adresse. Je peux aussi les chercher à votre domicile si vous le souhaitez et dans ce cas, n'hésitez pas à me contacter. ❖

POUR DÉPOSER VOS BOUCHONS

Contact sur Kirchberg :

Marguerite RICHARD - 38 rue Hohbuhl
68290 KIRCHBERG - 03.89.82.00.93



j'accepte - bon !





LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DE MASEVAUX PRÉSENTE « PATRIMOINE DOLLER » N°31

Ca SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2021 totalise 130 pages abondamment illustrées et rassemble une quinzaine d'articles sur l'histoire locale.

Au sommaire :

- Fouille archéologique du Rossberg : pistes de compréhension à l'étude d'une ancienne marcairie
- Aux origines d'une croix à Dolleren
- L'enseignement primaire dans la haute vallée de la Doller en 1871
- Albert TRESCH (1881-1948), peintre et militaire
- Franciser Mortzwiller !
- La longue cavale de Robert Schuman durant l'été 1942

- La correspondance de Jules Brendlen, Malgré-nous, avec sa maman Joséphine (1942-1944)
- Compléments sur l'incorporation de force
- L'étendard du 2^e régiment de dragons et la vallée de Masevaux
- Le témoignage de Fernand Helbling sur la libération de Michelbach en 1945
- Ballon d'Alsace 1946 : sortie de route au « GINOT RANK »
- Valéry Giscard d'Estaing à Burnhaupt-le-Haut
- La genèse du chemin de fer touristique de la vallée de la Doller
- Éphéméride 2020

L'annuaire 2021 est vendu au prix de 17 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro » et à l'Office du Tourisme de Masevaux, ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne dans la boutique du site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr ❖

DISTANCE ENTRE PLANTATIONS ET VOIRIES

Plantations sur les terrains en bordure des voies communales et départementales - Article 53 alinéa 1^{er} du décret 64-262 du 14 mars 1996 :

Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales :

- qu'à une distance de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur ;
- et à une distance de 0,50 mètre si la hauteur de plantation est inférieure à 2 mètres.

Cette distance est calculée à partir de la limite de la voie publique, toutes dépendances comprises.

Chemins ruraux :

Aucune condition de distance n'est fixée (décret du 18 septembre 1962). Toutefois, le Maire, peut, par arrêté, désigner les chemins le long desquels les plantations devront respecter une certaine distance.

Élagages : Article 57

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies (en aucune façon empiéter sur le Domaine public), à la diligence des propriétaires ou fermiers. Les haies doivent toujours être

conduites de manière que leur développement du côté de la voie communale ne fasse aucune saillie sur celle-ci.

À défaut de leur exécution par les propriétaires riverains, les opérations d'élagage des arbres, branches ou racines peuvent être effectuées d'office par la Commune, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure par lettre recommandée, non suivie d'effet.

Dispositions relatives à des servitudes (réseaux de distribution d'énergies)

Des règles spécifiques régissent la distance et les hauteurs de plantation aux abords des lignes électriques ou autres réseaux implantés sur le Domaine Privé. Il convient de prendre contact avec les gestionnaires de ces réseaux le cas échéant.

Les plantations réalisées sur le Domaine public :

Elles sont régies par la circulaire 79-76 du 10 août 1976 et 84-81 du 21 Novembre 1984, précise qui peut planter, qui doit entretenir en fonction de la Domanialité du Domaine Public et laisse une grande liberté aux collectivités territoriales. ❖

Au fil du temps



LE MILLE-CLUB UNE HISTOIRE HUMAINE

En 1972/1973, c'est sous la houlette de Monsieur HIRTH alors maire de Kirchberg, que les communes de Kirchberg et Wegscheid, bénéficient d'une opération Nationale d'achat entièrement subventionnée pour l'acquisition d'un « Mille-Club ».

Si les fondations ont été financées par le Syndicat Intercommunal de Kirchberg/Wegscheid (SIKW), le bâtiment livré en kit sera édifié par les habitants des deux villages et les associations qui, lors d'un grand élan de solidarité, se sont unis et ont massivement participé à cette construction : sapeurs-pompiers, chorale, pêcheurs, musique, tennis, tennis de table...

IL Y A 41 ANS LE MILLE-CLUB VOIT LE JOUR

C'est en 1980, que l'association du « Mille Club » fait ses balbutiements sous la présidence de monsieur UHLEN Aloyse.

À ce moment, tout reste à faire à l'instar de l'installation du chauffage et des sanitaires avec toutes les difficultés qu'un tel chantier peut comporter.

LES MAUVAISES SURPRISES S'ACCUMULENT

L'étanchéité de la toiture non adaptée à notre climat causera des problèmes durant quelques années. EDF menace d'interrompre leur fourniture d'électricité pour installation non conforme. Les portes sont dépourvues de serrures et les escaliers à l'arrière tardent à être posés. Les murs bruts font écho à l'absence de sous-plafond et de niches de rangement.

Le tennis club dont le siège social était alors au Mille-Club aménage l'extérieur et les dalles seront posées au printemps 82 par des bénévoles lors d'une journée citoyenne.

Malgré tous ces tracasseries, les activités démarrent. La gymnastique ouvre le bal en octobre 80 avec un confort rudimentaire, sans chauffage. En 1981 différents ateliers voient le jour : électronique, bricolage, radio, un labo photo ainsi que la chorale qui s'installe au sous-sol.

Rapidement les activités s'enchaînent et plusieurs fois par semaine, la musique et le tennis de table font raisonner les murs de cette salle désormais pleine de vie.

Intergénérationnelle, cette salle accueille également nos aînés avec le club de l'amitié, et les écoles des deux villages pour la pratique d'activités sportives. Ainsi, l'instituteur de l'école de Wegscheid a initié les enfants à l'escrime.

L'association subventionnée, par le S.I.K.W., la C.A.F., Jeunesse et sports et par la suite le Conseil général, a permis de prendre en charge les achats des matériaux pour les besoins de ces diverses activités, d'aménager ce local et apporter un meilleur confort.

Des mercredis loisirs pour les enfants de 6 à 11 ans se mettent en place : poterie, théâtre, jeux, macramé, laine et tissus. (40 inscrits et 8 animatrices).

Pour les 3 à 6 ans, la garderie du mercredi prend possession des locaux, (12 inscrits avec 2 animatrices).

En 1984, sous le patronage de l'État et de Jeunesse et Sport, l'organisation « Animations vacances » investit les lieux 8 jours durant, avec la participation de 35 enfants de la vallée. Au programme pêche, tennis de table, musique et orientation.

En dehors des activités, organisation de boom pour les jeunes, expositions, mariages, réunions, repas associatifs, etc.

LE CINÉ-CLUB

Le 11 novembre 1982, magie de la première séance, des étoiles illuminent les yeux des 82 enfants présents.

Les adultes devront quant à eux attendre le 20 novembre pour assister à leur projection.

De beaux programmes : « Danse avec les loups », « Cendrillon », « Robin des bois », « Croc blanc », « l'Amant », « le Zèbre », et tant d'autres....

Le rideau est tombé au Mille Club le 26 octobre 1995 par une dernière séance « La Belle au bois dormant ».

Malgré les difficultés, l'association du Mille Club a vécu de belles années vivantes et animées. Rien n'aurait pu être fait sans monsieur Aloyse UHLEN, les bénévoles et élus, ils ont mis tout leur cœur à faire vivre cette belle aventure.

Après la construction de la Maison de Pays, en 1996, l'A.G.M.P.M.C. prend le relais de la gestion de cette salle.

En 1997, le Mille club, pour des raisons de sécurité, sera fermé sur arrêté communal pour mises en conformité. Le SIKW a fait le nécessaire pour rénover ce lieu et en 1998 le local est à nouveau ouvert au public et aujourd'hui elle accueille principalement les réunions familiales.

La lecture des archives du Mille Club a été très enrichissante, tant d'élan pour faire vivre ce lieu, une superbe aventure humaine !

Thérèse DEFRANCOIS

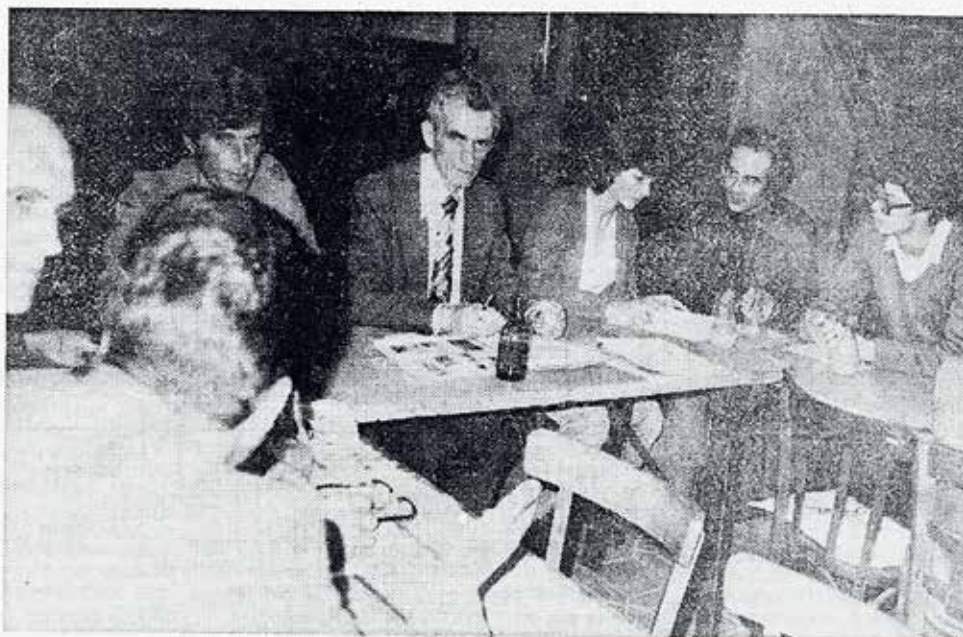
Les premiers pas de l'association Mille-Clubs de Kirchberg-Wegscheid

Bien que son aménagement intérieur et extérieur ne soit pas encore terminé, le «Mille-Clubs» de Kirchberg-Wegscheid est opérationnel depuis déjà plusieurs mois. La preuve nous est d'ailleurs fournie par les activités qui s'y pratiquent et nous a été confirmée par la première assemblée générale des gestionnaires.

Le 22 mars 1980, l'«Association Mille-Clubs Kirchberg-Wegscheid» a été créée. Elle se propose d'animer un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère social, culturel, artistique, familial et sportif; d'accueillir dans ses locaux les jeunes individuellement ou en groupe ainsi que de construire, d'aménager et de gérer les installations.

Samedi dernier, M. Aloyse Uhlen, président, avait réuni autour de lui toutes les composantes de l'association: membres de droit, associés et élus pour un premier bilan après un an d'existence. Le rapport d'activité de Mme Agnès Studer rappela la liste des dix sociétés locales adhérentes à l'association. Il fit état des travaux réalisés, notamment l'installation du chauffage. De gros travaux doivent toutefois encore être effectués: l'adduction d'eau pour les sanitaires, la finition intérieure et l'aménagement extérieur.

Une subvention de 1.000 F a été attribuée par la Caisse de mutualité sociale agricole du Haut-



Le comité de l'association du Mille-Club; au centre le président M. Aloyse Uhlen. (Photo «L'Alsace-Limacher)

Rhin. Une autre a été attribuée par la CAF. Le syndicat intercommunal finance pour sa part le matériel d'équipement. Pour le moment, la salle du «Mille-Clubs» est utilisée par des cours de gymnastiques pour dames et l'entraînement du ping-pong. La secrétaire rappela encore la visite du «Mille-Club» de Sundhofen et précisa pour terminer, les cotisations en vigueur:

20 F pour les adhérents; 10 F pour les moins de 16 ans; 100 F pour les sociétés.

Quant au budget; il est encore très modeste. Le jour de l'assemblée, les recettes se montaient à 820 F. Sous le point «divers», les questions ne manquent pas et l'assemblée discute sur l'achat de mobilier, l'aménagement de l'environnement, l'utilisation de la salle par

les jeunes, la création de nouvelles activités et le planning d'occupation.

Au cours de la soirée l'assemblée procéda à l'élection du tiers sortant. Les trois membres furent réélus à main levée et à l'unanimité. La composition du conseil d'administration ne connaît donc aucun changement.

LA LÉGENDE DU PASSAGE SOUTERRAIN DE L'ÉGLISE PAROISSIALE SAINT-VINCENT DE KIRCHBERG-WEGSCHEID



Depuis des centaines, l'église paroissiale Saint-Vincent de Kirchberg-Wegscheid, située sur une moraine glaciaire à Kirchberg, domine par sa prestance le fond de la haute vallée de la Doller.



Dans cette église, construite sous le règne des HABSBOURG, ducs d'Autriche, certainement vers la fin du 15^{ème} siècle-début du 16^{ème} siècle, se trouvent le blason de la famille des Habsbourg (signifie en héraldique de gueules à la fasces d'argent) ainsi que l'indication du début d'une date, à savoir l'année 15... sur le fronton de la petite porte du clocher. D'autre part, l'une des cloches date de 1435 et est dédiée au Christ Roi. Mais quand a-t-elle été mise en place dans la



tour du clocher ? Nous sommes devant une interrogation comme il en existe bien d'autres autour de l'église.

Si une église ou un lieu de culte a été construit par les habitants, ces derniers devaient être nombreux. Ainsi, il se raconte que les mineurs de Wegscheid (il y avait à la fin du 15^{ème} siècle-début du 16^{ème} siècle, 23 mines dont Saint-Vincent, Fürstenbau, Reichenberg, Vogelgesang, Zum grünen Schild, Zu meiner Frau, etc...) déposaient le minerai récolté dans le clocher de l'église en attendant de pouvoir le transférer à Bâle et, d'autre part, qu'un hameau se trouvait au niveau de la zone Hohbuhl-Hecken au 15^{ème} siècle avec comme nom « Beigerhausen ».

La configuration actuelle du terrain, avec une zone caillouteuse sous la terre arable, laisse à penser qu'il puisse y avoir eu des maisons dès les années 1350 puis démolies au début des années 1400 par les Armagnacs lors des occupations de la globalité des terres entre Montbéliard et Strasbourg. Une compagnie de ces derniers (dénommés également « écorcheurs »), était cantonnée près du Lachtelweiher. Ils se ravitaillaient en pillant le hameau Beigerhausen qu'ils ont décimé vers 1444 pour se nourrir en faisant fi des habitants et des maisons. Plus tard, au niveau de l'emplacement de ce groupe de maisons, il y aurait également eu un bâtiment beaucoup plus important et imposant (de même qu'à Masevaux) appartenant à la famille FUGGER et qui aurait été démoli ou brûlé en 1632 lors de la guerre de 30 ans avec l'arrivée des Suédois.



Mais les pires destructions se déroulèrent lors de la « période suédoise » de la guerre, dès 1630. Les troupes protestantes du roi de Suède Gustave II Adolphe déferlent sur le Saint Empire en passant par la Saxe, la Thuringe, la Franconie pour finalement passer par l'Alsace et la Lorraine en septembre 1631.

Le général du roi Gustave Adolphe, Gustave Horn, envahit successivement Erstein, Obernai, Rosheim, Benfeld, Sélestat, Colmar, Thann et Belfort. À la fin de l'année 1632, toute l'Alsace est prise et seules Saverne et Dachsstein résistent encore. En 1633, les paysans du Sud de l'Alsace se soulèvent et prennent Ferrette. Au Nord, Philippe Othon, comte de Salm, reprend Haguenau.

Il se raconte également qu'il y aurait eu un souterrain qui reliait le cœur de l'église Saint-Vincent avec ce bâtiment seigneurial FUGGER, situé au lieu-dit « Beigerhausen. »

La famille FUGGER est une famille de marchands et de banquiers du Saint-Empire, implantée à la fin du Moyen-Âge à Augsbourg, qui domina la finance euro-

péenne à la fin du Moyen-Âge et pendant la Renaissance. Ils sont à l'origine de la pratique moderne de la banque et de la finance.

C'est le 13 mars 1799 que Kirchberg devient une paroisse avec comme annexe la commune de Wegscheid.

Je me suis permis d'aller faire de la prospection avec mes baguettes et mon pendule de sourcier afin de vérifier ces affirmations et de m'assurer qu'il y a bien une galerie souterraine. La première zone de détection fut faite autour de l'autel mais sans résultat. L'espace intérieur de la tour du clocher ne révéla rien non plus. Puis, j'ai fait le tour intérieur de l'église en longeant les murs et mes baguettes de sourcier restèrent définitivement horizontales et sans mouvement. La galerie souterraine qui devait relier l'église au quartier actuel du Hohbuhl est sûrement une légende qui est grossie par l'imaginaire des conteurs.

Cette légende a été complétée par la découverte sur le terrain « Beigerhausen » d'un calice qui aurait été déposé à Colmar vers les années 1860. Était-ce au musée Unterlinden ouvert en 1853 ? Les recherches faites au musée avec M^{me} Corinne SIGRIST, bibliothécaire du musée, et avec M. Raphaël MARIANI, attaché de conservation du patrimoine, collections du 19^{ème} siècle, n'ont pas abouti.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes devant de nombreuses énigmes qu'il faut chercher à résoudre mais comme l'imaginaire des hommes est très fertile, certaines hypothèses émises complètent certainement la grande légende du passage souterrain de l'église paroissiale Saint-Vincent de Kirchberg-Wegscheid. Un grand merci à mon oncle Gérard WIEDER pour l'aide apportée. ❖

Guy RICHARD, maire honoraire de Wegscheid.



L'intérieur de l'église avant la rénovation faite dans les années 1960 avec ses tableaux d'Eugène ARBEIT (peintre impressionniste du 19^{ème} siècle né et décédé à Wegscheid, élève de DELACROIX et de COROT). Vous remarquerez les bancs supplémentaires dans l'allée centrale du côté des « femmes ».



ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE PAYS ET DU MILLE CLUB

31 rue Georges Pompidou - 68290 WEGSCHEID - agmpmc@gmail.com



LEVONS LE VOILE SUR UN ACRONYME QUI INTERLOQUE ET PARFOIS DÉSTABILISE. AGMPMC QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 1994 l'Association de Gestion de la Maison de Pays et du Mille Club (AGMPMC), organise et gère le fonctionnement des salles intercommunales de Wegscheid et Kirchberg.

Différentes équipes et présidents se sont succédé au fil des années avec la dynamique de proposer aux habitants de Wegscheid/ Kirchberg et extérieurs un service de proximité et de qualité à un tarif juste.

Une année de transition

Je vais brièvement revenir sur la crise sanitaire qui a bousculé le fonctionnement de chacun, tant pour les associations que pour les particuliers. Manifestations annulées, mariages, anniversaires reportés...

Aujourd'hui, au vu de l'engouement pour la location de nos salles, la vie reprend ses droits.

Vaccins, tests sanitaires, gestes barrières, tous ces outils sont à notre portée alors soyons tous responsables afin de sortir de cette spirale négative.

Départ de piliers de l'association

Thérèse Defrançois nous a quittés pour une retraite sous le soleil du sud après de nombreuses années de bénévolat et j'avoue que nous nous sentons bien démunis sans son omniprésence. Plus qu'une trésorière elle était l'âme et la mémoire de notre association. Françoise et Philippe Linck ont également pris une retraite bien méritée afin de profiter pleinement de leurs petits-enfants. Philippe bienveillant, soucieux de louer la salle de la Maison de Pays dans les meilleures conditions et Françoise, perfectionniste avec son éternel sourire, s'est attachée à la rendre rutilante et accueillante.

Renouvellement

Lise Keller a rejoint l'association en septembre en remplacement de Françoise Linck.

Investissements (Maison de Pays)

Après 25 années de bons et loyaux services, la chaudière

gaz a été remplacée par une chaudière nouvelle génération. Le calorifugeage de la chaufferie effectué, l'isolation du vide sanitaire ainsi que le changement de fournisseur gaz à des tarifs négociés par l'association des maires ruraux de France nous ferons faire des économies substantielles dans le budget chauffage.

Je ne me répéterai jamais assez en remerciant cette année encore toute l'équipe de l'AGMPMC pour son implication sans faille et sa réactivité face aux événements passés et à venir, les habitants de nos deux communes et tous ceux grâce à qui cette synergie entre communes et associations ne serait envisageable. Merci à tous pour votre confiance.

Je salue également le travail de Thérèse, Valérye, Françoise, Philippe, Jacques-Antoine, Michel, Lise et toutes les petites mains qui travaillent dans l'ombre pour leur implication. ❖

L'équipe de l'AGMPMC vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Un instant, un moment, une pensée, vous êtes les bienvenus pour intégrer l'association, c'est avec grand plaisir que notre équipe conviviale vous accueillera.

Suite au départ de Thérèse Defrançois et Philippe Linck, notre association a grand besoin d'un (e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire.

Jean-Marie BERLINGER Président de l'AGMPMC
Maire de WEGSCHEID

Contacts associations :

- **Club de l'amitié** : Marie-Reine RELOT 03.67.94.17.88
- **Les Robins de la Doller** : Christian MOURGUET 06.02.30.73.24
- **Tennis de table** : Denis GASSER 06.10.78.12.06
- **Gym douce** : Liliane PATTY 03.89.82.08.02
- **Musique St Vincent** : Jean-Luc SANSIG musiquekw@wanadoo.fr
- **Chorale Ste Cécile** : Maurice KLINGLER 03.89.82.00.51
- **Chorale Plaisir de chanter** : Claude BRACCINI 06.36.82.08.73

TARIFS DE LOCATION DES SALLES ANNÉE 2021/2022 :

Salles	Durée	Locataires de Kirchberg-Wegscheid	Locataires extérieurs aux villages
Maison de Pays Grande salle			
Du vendredi 16h au dimanche 20h	WE	230 €	290 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	60 €	60 €
Prestation ménage		80 €	80 €
Mille Club			
Réception / Apéritif / Rencontre familiale	WE	100 €	140 €
Enterrement / Réunion publique	1/2 jour	40 €	50 €

Responsables salles : Mille Club : Jacques-Antoine WEISS 06 06 57 70 49 mail : cfecgcweiss@wanadoo.fr
Maison de Pays : Jean-Marie BERLINGER 06 84 47 77 17 mail : jmb68290@gmail.com - **Presbytère :** Michel BOUTANT mail : michel.boutant@gmail.com - **Secrétariat AGMPMC :** agmpmc@gmail.com

MUSIQUE St VINCENT DE KIRCHBERG-WEGSCHEID

BONJOUR À TOUS NOS LECTEURS ET LECTRICES DU BULLETIN MUNICIPAL.

Voilà deux ans que nous survivons aux règles sanitaires qui nous sont imposées, mais je vous rassure, la musique de votre village est en pleine forme et nous avons repris les répétitions avec l'ensemble de nos membres. Je les remercie au passage de leur présence et leur dévouement.

Nous avons aussi une école de musique qui compte 9 élèves. Des cours sont dispensés par des professionnels dans notre salle de la Maison du Pays et dans une salle mise à disposition par la commune de Kirchberg. Il y a des cours de clarinette et de saxophone le mercredi, des cours de trompette le samedi matin. La formation musicale est quant à elle donnée le lundi soir.

Notre souhait est d'ouvrir les portes aux futurs élèves, musiciens, en rappelant qu'il n'y a pas d'âge pour pratiquer cet « art » qui nous rassemble pour des moments de partage, de joie et de gaieté.

Pour tous renseignements, veuillez contacter Marie-Christine Behra, responsable de l'école de musique au 06.25.71.81.58.

Tous les musiciens se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de paix, de bonheur et surtout la santé.

Jean-Luc SANSIG - Président



Groupe avec intervenants.



M. JAEGER Marc en cours avec mère et filles.



Mme GRENET - goûter de fin d'année.

QUE L'ATTENTE FUT LONGUE !

Nous ne nous sommes pas vus depuis 2020. La Covid a eu raison de nos rencontres, mais néanmoins, nous sommes toujours restés en contact avec tous les membres du Club.

En qualité de Présidente, j'ai tenu à téléphoner régulièrement à toutes nos amies, afin de prendre de leurs nouvelles, qui hélas n'étaient pas toujours bonnes, et même très tristes pour Monique et Jeanne, qui ont été particulièrement touchées.

Monique par le décès de son époux et Jeanne de son fils. Nous leur exprimons nos très sincères condoléances.

La date de réouverture de la salle du presbytère nous a été communiquée le 7 Septembre 2021.

Nous avons repris nos activités récréatives le jeudi 9 septembre, en mettant évidemment en place toutes les dispositions nécessaires (pass sanitaire, masque et gel), heureux de nous retrouver avec nos anciennes et bonnes habitudes.

À présent, nous programmons nos rencontres tous les 15 jours (semaine paire) le jeudi à partir de 14 h et toujours à la salle du presbytère à Kirchberg. Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre seront les bienvenues.

Nous avons à cœur d'honorer les amies qui ont fêté ou fêteront leur anniversaire, mesdames : Jacqueline HESSLER et Thérèse EICH : 90 ans - CLAVEL Christiane, Marie Thérèse MILSECK, TROMMENSCHLAGER Gaby : 80 ans - EHRHARD Elisabeth et BOCKSTAHL Florence : 85 ans. Nous leur adressons nos très sincères félicitations.

Cette année se termine malheureusement sur une triste nouvelle, avec le décès de Claude TROMMENSCHLAGER époux de Gaby notre trésorière. Nous présentons nos sincères condoléances à Gaby et à sa fille Joëlle. ❖

*Les fêtes de fin d'Année approchent
et nous vous souhaitons à tous une heureuse
fête de Noël et vous présentons
nos Meilleurs Vœux pour l'Année 2022.*

Marie Reine RELOT





L'année 2021 était pour la chorale, comme pour la plupart des associations, une année spéciale. Si j'étais pessimiste, je dirais, une année éreintante. Une situation sanitaire instable avec des contraintes. Le port du masque n'est pas une panacée pour chanter. Toutefois, à chaque office, nous étions là. Aucune messe, enterrement ou autre cérémonie a été célébré sans accompagnement. L'évolution au moment où je rédige ces mots est plutôt portée à l'optimisme. La pandémie semble reculer et maîtrisée.

Ce covid n'arrange pas notre activité mais ce n'est pas elle qui me fait le plus gros souci. L'avenir de la chorale s'ouvre sur un grand point d'interrogation. Nous restons encore une poignée de femmes et un homme. Pourtant après Masevaux, Kirchberg-Wegscheid est la paroisse la plus peuplée de la vallée. Je ne veux pas évoquer la moyenne d'âge mais d'un moment à l'autre, le problème d'âge peut encore réduire nos rangs. Notre chance, c'est l'entente avec la chorale d'Oberbruck. Regroupées nous pouvons encore dignement et correctement animer les offices.

Du fond du cœur, je remercie nos amis d'Oberbruck de nous rester fidèle.

L'année nouvelle, année des trois deux, 2022, nous apportera, je l'espère, des idées et des solutions pour persévérer. Je reste optimiste, je ne voudrais pas attendre l'année des quatre deux, 2222, pour solutionner le problème. D'ailleurs, c'est une certitude, je ne serai plus là pour le voir.

Je profite aussi de ce bulletin pour adresser, au nom de la chorale un chaleureux Merci à vous tous qui nous soutenez financièrement. Les collectivités à travers la subvention du SIKW, les familles qui nous versent un don à l'occasion des funérailles d'un proche et vous qui nous réservez vos achats de fleurs pour la Toussaint.. ❖

Pour terminer, je vous souhaite au nom de la chorale de joyeuses fêtes de Noël et vous présente nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle

Maurice KLINGLER - Président de la Chorale

PLAISIR DE CHANTER

Enfin, nous avons repris le chant ! Après cette longue période de « mise en sommeil », nous nous sommes retrouvés en ce dernier mercredi d'octobre. À partir de cette nouvelle saison, nous nous réunissons le mercredi, tous les quinze jours, de 14 heures à 16 heures, à la maison des sœurs comme précédemment. Nous « travaillons » pour la plus grande part la chanson française plutôt classique (Trenet, Ferrat, Béart ...etc...) avec de belles mélodies que l'on retient. Notre répertoire passe le cap des 80 chansons et nous avons eu l'occasion de nous

produire au temple de Masevaux, à l'EHPAD ainsi qu'à Saint-Jean à Sentheim. Malheureusement notre élan a été coupé au printemps 2020 et notre effectif s'est réduit (le temps passe !). On peut évidemment nous rejoindre sans être passé par le conservatoire, il suffit d'avoir envie de chanter.

On peut me joindre par téléphone au 03 89 82 06 12. ❖

*Claude BRACCINI
guitariste et animateur du groupe*



M. TROMMENSCHLAGER Eric.

UN ARRIÈRE-GOÛT DE DÉJÀ VU.....

Cette année fut un peu à l'image de la précédente : comme toutes les associations, nous avons dû prendre notre mal en patience et annuler à nouveau notre marche populaire pour les raisons sanitaires et logistiques que vous connaissez.

Toutefois, cela ne nous a pas empêché d'organiser au mois de mars une journée « choucroute à emporter » qui, grâce à vous, fut un véritable succès.

Au mois d'octobre nous avons organisé une fête surprise pour les 60 ans de notre ancien chef de corps M. TROMMENSCHLAGER Eric, une belle soirée conviviale et chaleureuse.

Nous avons également réitéré notre soirée « tartes flambées à emporter » le 30 septembre qui a attiré de nombreux gourmands.

Je tiens à remercier tous les membres de l'amicale ayant participé, les conjoints ainsi que les bénévoles pour le travail accompli lors de ces manifestations.

Nous espérons bien sûr pouvoir vous retrouver en 2022 pour notre marche populaire et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au mois de septembre.

Par ailleurs, je souhaiterais également remercier l'ensemble de la population de Kirchberg pour son soutien et sa participation à la vente des calendriers. ❖

*Au nom des membres de l'Amicale
des Anciens Sapeurs-Pompiers
de Kirchberg, je vous souhaite
un Joyeux Noël
et une bonne et heureuse année 2022.*

*Thomas IMBER
Président de l'Amicale*

2 021 fut encore une année exceptionnelle, le virus étant toujours présent. Ce qui nous a contraint d'annuler notre exercice de printemps et la cérémonie aux monuments aux morts du 8 mai.

Au mois de juin, nous avons enfin pu refaire un exercice où nous avons utilisé tout notre matériel (pompe, vide cave, projecteur, ...)

Notre exercice d'automne a été transformé en intervention. À la suite des rafales de vent, nous avons dû couper les sapins qui étaient tombés sur le chemin au lieu-dit « Am Berg ». Nous étions déjà intervenus au même endroit et pour le même incident en janvier, par une température de moins 10 degrés.

Au mois de septembre, nous avons reçu nos nouvelles tenues d'intervention pour nids de guêpes et frelons. 2021 fut une année calme avec 1 seule intervention pour nid de guêpes (5 nids de guêpes et 3 de frelons en 2020).

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir 2 nouvelles recrues dans notre unité. Il s'agit de Christian Mazeau, qui est également conseiller municipal, et Christophe Massing. ❖

Je terminerai ces quelques lignes en vous souhaitant de très bonnes fêtes et une bonne année 2022.

*Pascal KESSLER
Responsable de l'unité d'appui de sécurité civile.*



ENFIN.....

Pour le plus grand bonheur de nos adhérentes, début septembre, les cours de gymnastique seniors ont repris à la Maison de Pays à Wegscheid à raison d'une séance hebdomadaire les vendredis de 14 h à 15 h.

Après cette compliquée et longue période de confinement, les animatrices Ginette et Marinette agréées et bénévoles, ainsi que Lili PATTY présidente, sont heureuses de vous accueillir à nouveau.

Conformément à la réglementation en vigueur, Pass sanitaire ou test antigénique sont exigés pour assister aux séances et bien évidemment, gestes barrières et mesures sanitaires sont appliqués.

Actuellement nos adhérentes âgées de 59 à 82 ans, car visiblement les dames sont plus courageuses que ces messieurs, sont issues du secteur de Bourbach-le-Haut à Sewen.



Au menu

Entrée : gym douce,

Plat : gym légèrement rythmée

Dessert : détente sur fond musical

Il est entendu que chacune apprécie cette suggestion à son rythme.

Pour pimenter le tout, courant juin, nous chaussons nos godillots et partons à l'assaut de nos belles contrées accompagnées de nos conjoints pour rejoindre une ferme auberge afin de festoyer après ces mois d'effort.

Pour Noël, c'est entre filles que nous nous retrouvons chaque année dans un restaurant différent.

Nous remercions APALIB qui nous chapeaute et le SIKW qui nous subventionne, sans qui notre belle aventure ne serait pas viable. ❖

L'ensemble du matériel est fourni ainsi que les tapis de sol

Cotisation : 92 €/an

Renseignements : Liliane PATTY au 03.89.82.08.02





BON POUR LE MORAL ET LE PHYSIQUE

Cette séance hebdomadaire permet à chacune de se consacrer à son bien-être et de sortir du quotidien.

Personnellement, mon premier échauffement se fait grâce à mon déplacement à bicyclette.... Le fait de se retrouver entre copines, dans une ambiance bienveillante et je l'avoue, parfois survoltée, tout en pratiquant un sport adapté, a un effet bénéfique sur le moral et le physique.

Bouger, se concentrer sur certains gestes ou postures passé un certain âge fait le plus grand bien et nous permet de garder forme et jeunesse.

Ainsi parées, les supers mamies peuvent profiter pleinement de leurs nombreuses passions et de leurs petits-enfants qui occupent généreusement leurs journées lors des vacances scolaires. ❖

Petit rappel :
« Messieurs, vous êtes les bienvenus » !

Suzanne NUSSBAUM
58 ans



Animatrice Marinette BAUER.



NUSSBAUM Suzanne.

Uans la continuité de 2020, c'est encore une année bien particulière qui s'achève, une saison discontinue rythmée par les contraintes du COVID et les règles gouvernementales.

Une saison où il a fallu se réinventer, progresser et proposer des animations pour donner à nos membres l'envie de revenir titiller la petite balle jaune.

A l'image de ce qui a été fait en 2020, l'école de tennis a fonctionné dès que possible en extérieur puis en salle avec des horaires adaptés, on se le rappelle, en raison du couvre-feu en vigueur en janvier.

Divers stages ont été organisés de manière à assurer l'ensemble des cours prévus au calendrier. Un casse-tête pour l'équipe enseignante qui a tenu le CAP et qui a brillé par sa disponibilité. Un grand merci à nos enseignants et animateurs : Muriel Hernandez, Jordan Schnoebelen, Christophe Waltzer, Loick COPIN et Noa Hernandez qui dans le cadre de ses études supérieures a rejoint l'équipe tout récemment.

C'est en partenariat avec la Ligue d'Alsace de Tennis et dans le cadre d'un plan de relance que diverses actions gratuites ont été engagées auprès de jeunes et adultes, membres ou non du club, avec l'objectif de retrouver des moments de convivialité, faire la promotion du tennis auprès de jeunes et moins jeunes, et bien sûr faire la promotion de notre sport auprès de l'ensemble de la population de la vallée de la Doller et du Soultzbach. Un véritable retour sur investissement pour le club qui compte aujourd'hui plus de 100 licenciés, un nombre de membres en augmentation tant chez les jeunes que chez les adultes et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Ainsi, à l'issue de ces deux années très difficiles, le TC de la Doller se porte bien.

LES ACTIONS ENGAGÉES « GRATUITEMENT » DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE :

Pour les jeunes

- Lors des vacances de printemps sportives, une opération "Nos enfants font du sport" a été proposée aux jeunes de 6 à 18 ans, non membres du club, pour leur faire découvrir ou redécouvrir le tennis. Au total 22 enfants répartis en 2 groupes (6-9 ans et 9-14 ans) ont participé chacun à 3 séances. A l'issue de ces entraînements, les enfants qui le souhaitent ont pu s'inscrire pour poursuivre le tennis au sein du club

jusqu'en juillet en s'acquittant d'un forfait de 50 € comprenant la licence (incontournable pour être couvert par les assurances) et une heure de cours par semaine (sous réserve de beau temps). Huit enfants se sont inscrits.

- Une formule de stage gratuite a été proposée à chaque enfant membre du club selon son niveau et son âge, durant la 2^{ème} semaine des vacances scolaires du printemps avec au programme :

- Jeux sportifs variés et Préparation Physique Générale
- Entraînement et Travail du Service
- Matches dirigés.

- Une après-midi découverte pour les classes maternelles et élémentaires de Masevaux-Niederbruck : une belle émulsion avec de nombreuses vellétés pour la petite balle jaune.



Animations écoles élémentaires.

Un grand merci aux encadrants Muriel, Christophe et Loick (assistés par trois jeunes du club Anna, Eléonore et Swan dans l'opération les enfants font du sport).

Pour les adultes :

- en juin, des séances d'entraînements gratuites (1h30) pour les adultes membres
- en septembre, des sessions de découverte du tennis pour les adultes non-membres.

Pour l'ensemble des membres une journée conviviale avec au programme des rencontres simples et doubles, sous format de 3 jeux avec repas et remise de récompenses.



Journée conviviale adulte.

**AU-DELÀ DE CES ACTIONS DE RELANCE,
LE CLUB A ORGANISÉ :**

Le traditionnel tournoi interne qui a eu lieu en juillet-août sous une forme conviviale.

Tableau final : Eléonore Koegler s'impose devant Camille Schnoebelen.



Tournoi interne finalistes dames.

Jordan Schnoebelen s'impose devant Michel Hernandez (finaliste « repêché » en l'absence de Loïck COPIN.

Un TMC jeunes (garçons) initialement prévu en



Tournoi interne finalistes hommes.

décembre 2020 a eu lieu au mois d'août. De nombreux jeunes du club ont participé avec de très beaux parcours. Swann s'est incliné en finale contre Diego Gonzales à l'issue d'un match très disputé sur un score de 8/10 au super tie break.



Pour la seconde année consécutive, un tournoi OPEN ouvert aux messieurs 3^{ème} série (NC à 15/1) a réuni 59 participants.

C'est Bourdauducq Laurent (48 ans) de l'ASM Belfort qui s'impose devant DOPPLER Valentin du TC THANN (19 ans).

À noter la forte participation des licenciés du TC Doller (17 membres) avec la jeunesse qui n'a pas démerité face à l'expérience des adultes :

- Eliot et Lucas Fromweiler se sont inclinés dès la 1^{ère} semaine
- En deuxième semaine : Matteo, Lucas ENDERLIN et Swann se sont "frottés" à de belles pointures. Nous avons eu droit à un match professeur-élève de très bon niveau entre Jordan et Lucas Enderlin.
- Laurent Kessler finaliste l'an passé s'est incliné en 1/2 finale.
- Didier Nussbaum a à nouveau été titré pour le plus beau parcours chez les vétérans.

Merci à l'ensemble des joueurs, permanenciers et surtout aux sponsors d'avoir rendu cet évènement possible :

- Garage Walter • Sofitex • Erhard Pâtissier Glacier
- Court Annexe • Eau minérale Wattwiller • Tempé
- Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne-BPASC • Kalypso Joailliers-Créateurs • Belle la vie Cadeaux Décoration • Boutique Marilyn • Asphalte Masevaux • Pâtisserie Ordroneau • Cabinet HESTIA
- Gk Déclic Prêt à porter Féminin Masculin • Le ranch – Maison de la presse MASEVAUX.



Tournoi open finalistes organisateurs.



>>>

»» Un tournoi interne de fin d'année pour les jeunes



**POUR FINIR CE TABLEAU D'ACTIVITÉS,
LE CLUB A PARTICIPÉ :**

- Aux animations-été organisées par la communauté des communes.



Animations d'été.

- Aux vendredis festifs à Masevaux-Niederbruck.



Vendredis festifs.

La fête du sport habituellement planifiée en septembre n'a pas eu lieu.

EN CHAMPIONNAT, SEULES DES ÉQUIPES JEUNES ONT PU ÊTRE ENGAGÉES AU PRINTEMPS.

- Une équipe garçons 11/12 ans (1ère participation) qui n'a pas démerité. Pas facile les 1ères confrontations. Bravo à Lucas Waltzer, Bertrand Coulon et Lucas Prax. (1 victoire).
- Une équipe filles 13/14 ans. Aux côtés d'Héloïse



Équipes 11/12 ans.

Koegler expérimentée et en forte progression cette année, Inès Debza, engagée pour la 1ère fois en compétition, n'a pas démerité. Elles ont remporté quasiment toutes les rencontres et terminent 2ème de leur poule.

- Une équipe garçons de 13/14 ans : Swann, Eliott



Équipes 13/14 ans filles.

Krieg et Nataël ont gagné 2 rencontres.



Équipes 13/14 ans garçons.

- Chez les 15/16 ans garçons : Lucas Enderlin et Mattéo, plus expérimentés, se sont bien battus mais n'ont pas engrangé de victoire en raison de la blessure de Lucas.



Équipes 15/16 ans garçons.

- Les championnats adultes ainsi que la coupe crédit mutuel, où nous avons l'habitude d'engager une équipe, ont été annulés.

Quelques jeunes, à savoir Héloïse, Mattéo, Swann, Lucas Enderlin, Elliott Krieg et Lucas Waltzer ont participé individuellement à quelques TMC. À noter la victoire de SWANN au TMC de BELFORT et sa place de finaliste au TMC du TC Doller en août dernier. Tout récemment, Mattéo a été finaliste à Altkirch, Héloïse 1/2 finaliste à Altkirch, Swann et Lucas Enderlin ont été les heureux finalistes du TMC sénior du TC de Wittenheim. C'est Swann qui a emporté cette finale 100% TC Doller au terme d'un match disputé avec un bon état d'esprit faisant honneur au TC Doller.



Swann, Lucas finalistes à Wittenheim.

Une belle progression pour tous, d'autant plus méritée compte tenu du contexte. Là encore le rôle des parents est essentiel, merci à tous ceux qui les accompagnent au quotidien et leur permettent de défendre les couleurs du TC Doller auprès des clubs du territoire.

Certains adultes, s'engagent également dans des tournois et TMC, et je souhaite souligner la place de finaliste de Kevin BORGHI au tournoi 4^{ème} série de

Reiningue et la qualification de Frédéric Kogler et de sa fille Eléonore aux phases finales du tournoi des familles à la Grande Motte.



Famille Kogler BNP Paris Bas.

Pour permettre à tous de jouer dans de bonnes conditions, une journée de travail a eu lieu dès que les rassemblements étaient permis avec un nettoyage des abords et du club house. Je remercie la municipalité de Masevaux Niederbruck, pour son aide dans l'entretien des espaces verts et toujours disponible selon nos différentes sollicitations.



Journée de travail.

Le comité remercie les animateurs et professeurs de l'école de tennis ainsi que les membres et parents qui ont participé et contribué à l'organisation des différentes manifestations et tournois et vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. ❖

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et prenez soin de vous.

Camille SCHNOEBELEN

Les actualités, les informations utiles ainsi que la vie du club sont accessibles à tous sur notre site internet tennisclubdeladoller.fr et sur Facebook.

N'hésitez pas à « surfer ».



Notre entraîneur Philippe, de dos, donnant des conseils lors d'une séance d'entraînement.

KIRCHBERGOISES, KIRCHBERGOIS,

À l'heure où je rédige ce texte, notre association est en période de renouvellement des licences, c'est une époque des plus importantes car en 2020 notre effectif a légèrement chuté par rapport à 2019, année de création de notre association, et la crise sanitaire en fut évidemment la principale sinon la seule raison.

Cependant, dans ce contexte, notre comité a décidé d'adhérer à la Fédération Française de Tir à l'ARC, ce qui suppose une prise de licence par tous nos membres avec la garantie d'une parfaite couverture d'assurance. Cette décision fut motivée par le constat qu'il paraît impossible, en vase clos, de faire prospérer notre club et d'en voir évoluer son niveau sportif, d'autant plus que plusieurs membres étaient demandeurs de participations à des compétitions officielles. En tout cas, il semblerait que nous ayons fait le bon choix, car le nombre de licenciés est en augmentation, même qu'un archer de Thann, formateur diplômé, est venu renforcer notre effectif.

Il entraîne avec force compétence les jeunes et les adultes, intervenant sur les gestes et la posture de l'archer, et donnant également des conseils très utiles sur le matériel (arc, flèches, accessoires) et les différents réglages. Une mine de renseignements qui font la différence sur la cible.

Nous avons et surtout comme projet d'occuper un terrain de la haute vallée qui nous permettra de tirer sur des distances variant de 20 à 70 mètres et ainsi

de nous entraîner au Tir à l'Arc en Extérieur, discipline par excellence des beaux jours, qui se pratique sur des cibles de différents diamètres aux couleurs variées.

Ce terrain sera suffisamment grand pour également y aménager un parcours de tir nature, sur des blasons animaliers cette fois, des photos ou dessins d'animaux de diverses tailles.

Ce projet nous tient à cœur car il permettra un entraînement individuel ou en groupe, en plein air, sans se soucier d'horaires fixes. Il permettra indéniablement d'accroître notre effectif le moment venu, lequel est actuellement limité par les créneaux horaires de la salle. Toutefois, celle-ci reste un outil indispensable pour l'école de tir et l'entraînement hivernal. ❖

Au nom des « Robin de la DOLLER » je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, que 2022 soit agréable pour tous, petits et grands, et pourquoi pas, en notre compagnie, au Tir à l'Arc !

Avec nos cordiales salutations.

Christian MOURGUET - Président



Cette vue montre une des configurations de terrain extérieur possible, agréée par la fédération FFTA. La largeur du terrain dépend du nombre de cibles que l'on veut y installer, à laquelle il faut rajouter les deux zones latérales de sécurité de six mètres de large, la largeur totale devra atteindre environ vingt-cinq mètres dans un premier temps.

La discipline TAE se pratique sur des distances de tir de 20 à 70 mètres. Le terrain doit être entouré d'un grillage de deux mètres de haut afin d'éviter les intrusions pendant le tir.

Au bout du terrain, il faudra ériger une palissade de quatre mètres de hauteur sur toute la largeur moins un mètre de chaque côté, petit passage qui servira pour aller y faucher l'herbe. Cette palissade sera doublée de planches pour réceptionner les flèches rebelles.



Notre association «CLUB PONGISTE DE LA HAUTE DOLLER», comprenant les anciennes sections de Tennis de Table de Kirchberg/Wegscheid et Masevaux/Niederbruck, se porte relativement bien avec 40 joueurs licenciés.

Les entraînements et les matchs se déroulent dans la salle de la Maison du Pays à Wegscheid et à la salle polyvalente de Niederbruck.

Malheureusement, les 2 dernières saisons n'ont pu aller à terme en raison de la crise sanitaire.

Le tournoi interne du mois de Mai a été annulé ainsi que la sortie annuelle à la ferme auberge du Bruckenwald.

Le Président du club a tenu à remercier tous les jeunes qui pratiquent le Tennis de Table en leur offrant avant Noël des chocolats confectionnés par notre pâtissier Philippe GROIZELEAU.

Grand merci au SIKW pour son soutien avec la subvention annuelle pour notre association.

La nouvelle saison 2021/2022 a débuté en septembre, 6 équipes seniors sont inscrites. Il n'y aura pas de championnat jeunes en 1ère phase car la crise Covid a fait diminuer leurs inscriptions. Le pass sanitaire étant obligatoire et beaucoup n'étant pas vaccinés, nous avons dû refuser plusieurs jeunes. En 2ème phase, une équipe cadets sera inscrite si le championnat a lieu.

Nous sommes le club du Haut-Rhin ayant inscrit le plus d'équipes seniors en championnat AGR.

Les entraînements pour les jeunes sont effectués par Guy BAILER le mardi à Wegscheid.

Les seniors s'entraînent le mardi ou le vendredi.

Composition des équipes ci-dessous :

Équipe 1 : Gaëtan BEHRA, Didier JACOULOT, Martial CHOFFAT, Philippe GROIZELEAU, Christophe KLINGLER et Michel VETERE : 2 victoires et 3 défaites à ce jour en promotion d'excellence.

Équipe 2 : Régis BELTZUNG, Dominique THONNON, Jacky FERRARI, François CAVIN, Eddy VANDEKERKHOVE et Hervé FRANCOIS : 1 victoire, 1 match nul et 3 défaites en division d'honneur.

Équipe 3 : Arnaud WALTER, Julio WALTER, Théo WALTER, Quentin MONPOINT, et Daniel GRILLON : 2 victoires et 1 match nul en promotion d'honneur...

Équipe 4 : Christian KESSLER, Christian ENDERLE, Guy BAILER et Denis GASSER : 4 victoires en 4 matchs en Division 1.

Équipe 5 : André WALTER, Philippe LINCK, Roger WEISS et Etienne BAUEMLER : 3 victoires, 1 match nul et 1 défaite en Division 2.

Équipe 6 : Pascal WOULZEZ, Bernard FOLTZER, Francine JAGER, Régis WINTERHOLER, Thierry TSCHAENN, Jean-Luc EICH et David LIM : 1 victoire, 2 matchs nuls et 3 défaites en Division 2.

Composition des jeunes : Julio WALTER, Quentin BOGEN, Mahé BEHRA, Anatole WALTER, Louis EICH, Giacomo ILTIS et Joshua LIM.

L'inauguration des nouveaux maillots du club va être faite lors de l'Assemblée Générale du club fin novembre, merci aux municipalités, aux élus du département et aux sponsors pour leur aide et soutien.

Toute personne désirant nous rejoindre pour pratiquer le Tennis de Table sera la bienvenue. ❖

Contact : Denis GASSER au 06 10 78 12 06.

Denis GASSER, Président.

Ne Club Vosgien, ce sont bien sûr tous ces petits symboles colorés qui bordent vos sentiers et vous guident lors de vos promenades et randonnées : en forme d'anneau pour des circuits de moins d'une demi-journée, les disques pour les boucles plus longues, les rectangles pour les chemins de grande randonnée etc.

Ces marquages et ces sentiers sont entretenus par le Club Vosgien de Masevaux, qui organise des journées de travail un fois par mois, de mars à octobre. C'est indispensable pour maintenir accessibles et praticables les 325 km que le Club Vosgien de Masevaux a en charge. À ce sujet, le CVM cherche des bénévoles amoureux du travail : piochage, débroussaillage et bonne ambiance garantie.

**MAIS LE CLUB VOSGIEN,
C'EST BIEN PLUS QUE CELA !**

Le Club Vosgien de Masevaux propose toute l'année de multiples activités, qui en font l'une des associations

les plus dynamiques de la vallée. Sorties hebdomadaires du jeudi, randonnées en raquettes, excursions à la journée ou sur plusieurs jours sont proposées aux adhérents du Club Vosgien de Masevaux.

Le pays d'Ornans (Doubs), l'Oberland bernois (Suisse), le Jura alsacien, le Mont Ventoux, les Dentelles de Montmirail, un séjour de ski alpin en Autriche ne sont que quelques exemples parmi les nombreuses sorties de notre calendrier en 2021. Et 2022 s'annonce tout aussi riche en événements pour le Club Vosgien de Masevaux.

Il y en a pour tous les goûts, quel que soit votre condition physique, quel que soit votre âge. Alors n'hésitez plus, et rejoignez le Club Vosgien de Masevaux ! ❖

Christian MAZEAU, 39 ans, membre du Club Vosgien de Masevaux et habitant de Kirchberg

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme, ou sur le site internet www.club-vosgien-masevaux.fr



Pause dans la vallée de la Loue (Massif du Jura).



Ascension dans les dentelles de Montmirail (Vaucluse).



Jacques HOOG vient de nous quitter le 7 mai 2021. Il était devenu avec les années un des plus anciens membres du CLUB VOSGIEN de MASEVAUX. Jacques est entré au comité du Club en 1963 et il y est resté pendant de nombreuses années.

Il était responsable de l'auberge - refuge du Neuweiher et assurait

sa mission avec beaucoup de passion. Nous lui devons entre-autres, la rénovation de la cuisine du refuge, des sanitaires, de la salle d'eau et l'installation des fosses septiques. La construction de la balustrade protégeant la cour du lac fait également partie de son œuvre.

Sa connaissance des décideurs et des instances lui permettait d'obtenir les subventions et fonds nécessaires aux financements de ces travaux.

Il était aussi avec son épouse Agnès, gérant de l'auberge - refuge du Neuweiher durant 19 années pendant lesquelles il a apporté bien des changements et tout particulièrement le service de repas copieux et excellents avec toujours un accueil chaleureux des randonneurs. Il a su développer et valoriser l'attrait touristique de l'auberge - refuge située dans un des plus beau cadre de montagne Vosgienne et

donner ainsi un élan considérable à la promotion des valeurs du CLUB VOSGIEN de MASEVAUX. Les Vosges justement, Jacques les aimait et les connaissait bien. Il y a organisé beaucoup de randonnées, au Ballon d'Alsace, au ballon de Servance, aux Milles-Etangs, et au-delà des Vosges, il organisait des séjours dans les Alpes à Peisey -Nancroix, un village qu'il affectionnait tout particulièrement. Il participait aussi régulièrement et toujours avec bonheur à d'autres sorties du Club, ainsi qu'à de nombreuses journées de travail sur les sentiers de la vallée.

Lors des cérémonies du SOUVENIR, sa présence aux dîners dansants était toujours très appréciée et l'occasion de partager de grands moments de rencontre avec le Club et les libérateurs de Masevaux.

Grand amateur de ski de piste, il participait régulièrement et activement aux stages et séjours de Ski à Peisey-Nancroix avec le Ski Club. Il était aussi un bénévole actif lors des journées de travail au refuge du BOEDELLEN.

Jacques tu manques déjà et c'est avec tristesse que l'ensemble des membres du Club Vosgien de Masevaux et du Ski Club Vosgien de Masevaux, adressent leurs plus Sincères Condoléances à toute la famille. ❖

Hommage à M. Jean-Jacques HOOG - Revue les Vosges 06.2021



ÉTAT DES LIEUX FORESTIER DU MOIS D'OCTOBRE 2021 PAR L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DOLLER THUR ET ENVIRONS

Après 3 années de sécheresse, la pluie est finalement revenue, arrosant régulièrement la région depuis l'hiver passé. Cette humidité et les températures peu élevées que nous avons connus au printemps et à l'été ont apporté un peu de répit à nos forêts, permettant tantôt à des arbres en pleine maturité de se reconstituer, tantôt à des semis de s'installer convenablement.

Cette accalmie ne sera sans doute que de courte durée. Les projections climatiques annoncent dans tous les cas une augmentation des températures moyennes et une augmentation de la fréquence des épisodes climatiques extrêmes (tempêtes, sécheresses, inon-

dations, etc.). Ces derniers contribueront à affaiblir les massifs, et à les rendre plus sensibles aux maladies et ravageurs existants ou à venir.



En parallèle, la tension sur la ressource bois augmente au niveau mondial. Cette situation a conduit cette année à une pénurie sur divers produits, impliquant des retards notamment dans le domaine du bâtiment, mais aussi une explosion des prix du fait d'un effet d'appel d'air par la demande en bois des États Unis et de la Chine. Cette pénurie est vécue par beaucoup comme un paradoxe, puisque l'on estime pour 2020 dans le Grand Est à 4 million de m³ exploitées dans le cadre des coupes de bois scolytés, soit environ 10% du volume d'épicéa sur pieds et 4 fois le volume de bois d'œuvre d'épicéa récolté annuellement (source Fibois Grand Est).

Il faut toutefois rappeler que si la ressource bois ne manque pas en France, ce sont bien les infrastructures de transformations qui font défaut, puisque une part non négligeable des sciages vendus en France sont transformés à l'étranger. Les prix proposés par les États Unis et la Chine durant cette période ayant été plus attractifs, une grande partie des bois sont partis vers ces pays, creusant l'écart entre l'offre et la demande en France et en Europe.



Cette situation met en lumière le point faible des choix sylvicoles qui ont été faits par le passé : si les hagis (plantation mono-spécifique d'épicéas) du Fond Forestier National ont pu être une solution dans le contexte de la déprise agricole, il est aujourd'hui plus qu'évident que la fragilité de ces peuplements face aux aléas climatiques est importante. Malheureusement pour les sylviculteurs, il n'y a ni certitude ni solutions toutes faites pour répondre aux défis de la forêt de demain, notamment concernant le choix des essences.

Heureusement, des initiatives ont été prises et des recherches sont en cours, telle que l'étude mandattée par la commune de Masevaux auprès de l'INRAE et AgroParisTech sur l'avenir du sapin en vallée de la Doller, ou le projet FuturForest auquel participent les forêts publiques et privées et qui vise à tester l'adaptation d'essences plus méridionales au climat local.

En attendant les retours de ces études, propriétaires et usagers de la forêt devront garder à l'esprit la fragilité et la résilience des écosystèmes forestiers. Les coups de vents plus fréquents induisent un accroissement des risques de casses ou de chutes d'arbres. Ils impliquent donc également la vigilance de chacun : les propriétaires devront s'assurer de faire exploiter les arbres à risques, et les usagers devront respecter les contraintes de circulation en présence d'un chantier d'abattage. Enfin, chacun doit avoir à cœur le respect des milieux naturels, en évitant autant que possible de circuler hors des routes et sentiers, afin de limiter l'impact des activités humaines sur la flore et la faune, et conserver ainsi un environnement de qualité, dont on mesure encore plus aujourd'hui l'importance suite à la période de confinement. ❖

Samuel JEHL



*Vue d'ensemble de la parcelle.*

LA FORÊT MEURTRIE

La succession d'étés très chauds et l'absence de pluie pendant de longues semaines a mis à mal les forêts de notre vallée en impactant essentiellement les conifères, à savoir le sapin noir endémique et l'épicéa, en épargnant pour l'instant le sapin douglas, le mélèze et le pin moins présents et résistants mieux à ces sécheresses à répétition.

Si le sapin noir ou sapin des Vosges a principalement été victime de l'absence de pluie, l'épicéa quant à lui subit une double peine, sachant que les arbres déjà affaiblis par le manque d'eau sont devenus des proies faciles pour les insectes ravageurs de type scolyte.

L'épicéa s'est principalement implanté dans nos forêts de façon artificielle, par plantation sur des parcelles déboisées et surtout par colonisation volontaire d'anciens prés et pâturages, ces derniers étant devenus inutiles suite à la déprise agricole. En effet, dans les années soixante, le statut d'ouvrier paysan, fréquent dans nos villages, a rapidement disparu. Les jeunes générations d'alors ne souhaitant plus s'occuper d'une ou de deux vaches, voire de chèvres et autres animaux après une journée de travail à l'usine. Ce faisant, ils se sont trouvés propriétaires de prés et de champs de surface souvent modeste et à flanc de montagne dont la production d'herbe et de foin ne leur était plus utile.

L'administration forestière (à l'époque nommée les Eaux et Forêts, devenue par la suite l'Office National des Forêts) répondant à une volonté politique forte de l'État souhaitait obtenir une indépendance nationale en matière de production de bois. Elle a alors proposé par l'intermédiaire du Fond Forestier National, de planter ces parcelles avec des épicéas, en faisant miroiter aux candidats sylviculteurs l'obtention rapide d'arbres exploitables aux débouchés garantis.

Plantés en ligne, souvent à un mètre de distance, la croissance des jeunes arbres était rapide. Cependant, il s'est avéré trois ou quatre décennies plus tard, que l'opération n'était pas aussi bénéfique que promise. En effet, les arbres dès qu'ils atteignaient une certaine taille, commençaient à pourrir de l'intérieur, les épicéas étant par ailleurs fragiles et cassants en cas de fortes chutes de neige ou de tempête. De plus les peissières (plantations d'épicéas) ont fortement contribué à la fermeture des paysages et à l'acidification des sols, qui, couverts d'un tapis d'aiguilles quasiment étanche, empêche l'infiltration de la pluie. De ce fait le régime des eaux s'en trouve modifié. Tous ces facteurs s'opposent à l'apparition d'un sous-bois et d'une strate herbacée. L'absence de luminosité vient également contribuer à la réduction de la biodiversité de ce milieu.

Souvent mis à mal lors de la tempête de fin 1999, la grande erreur a été de planter l'épicéa dans un biotope

qui n'est pas originellement le sien et surtout d'en avoir fait de la monoculture, ce qui, les circonstances aidant, a facilité la prolifération des insectes ravageurs.

La commune de Kirchberg est propriétaire d'une peissière d'une surface de 10 hectares (cadastrée section A numéro 214). Cette parcelle (*photo ci-contre à gauche*) est située à gauche en montant la route du Lachtelweiher et commence en face du réservoir communal. Elle correspond à l'ancien pâturage du Richbourg avec en son sein des lieux dits tels que le Firstein et le Brunnadrog. Pâturée par les animaux (Chèvres et vaches) sous la garde du berger communal (Kachler Louis) jusqu'à la fin des années cinquante, elle a été plantée en épicéas en 1961. La croissance a été relativement lente et une première opération de dépressage a eu lieu il y a une vingtaine d'années (abattage d'une rangée sur trois.).

Des attaques de scolytes très localisées étaient régulièrement constatées mais rapidement circonscrites par abattage et incinération des arbres malades. Au final, la succession de trois étés très secs et l'absence de traitement des arbres scolytés ont été fatals pour plus de la moitié des arbres de cette parcelle qui sont morts et commencent notamment lors des coups de vent, à tomber au sol, ce qui s'avère dangereux pour les personnes s'aventurant à cet endroit.

C'est un vrai spectacle de désolation qui s'offre désormais à notre regard rappelant l'aspect des forêts détruites par le feu sur le pourtour méditerranéen par les incendies estivaux.

Alors que faire ? Tout d'abord dégager l'ensemble de ces arbres morts en essayant de les vendre à une



Spectacle de désolation.

entreprise fabricant des plaquettes ou des granulés bois. L'opération sera probablement déficitaire mais est nécessaire notamment pour des raisons de sécurité. Il conviendra aussi d'entamer une réflexion quant à l'avenir de ce terrain. Soit on décide de recréer une forêt par plantation de petits îlots d'arbres d'origine locale, en évitant bien sûr la monoculture et en excluant des essences inadaptées et se refusant de jouer aux apprentis sorciers par l'implantation d'arbres tel que le cèdre de l'Atlas ou du Liban.

L'autre solution serait de recréer le pâturage originel en nettoyant et dessouchant la parcelle et en laissant la nature reprendre ses droits, ce qui ne devrait guère poser de problèmes. En effet, il faut voir l'impressionnante strate herbacée qui s'est d'ores et déjà constituée au bout de quelques mois suite à la pénétration de la lumière jusqu'au sol.

Cette dernière option aurait l'avantage de rendre des pâturages à nos agriculteurs, de permettre la réouverture du paysage et l'accroissement de la biodiversité. Hormis la problématique liée au réchauffement climatique, il apparaît également que vouloir imposer de force un choix à la nature par la plantation d'une espèce non adaptée telle que l'épicéa n'est jamais bénéfique car, au final, c'est la nature qui décide, et reprend le dessus. ❖

Christian GALLI



Réapparition de la strate herbacée

UNE BELLE SAISON DE PÊCHE

2 021 marque un retour à la normale pour la pêche avec une ouverture de la 1^{ère} catégorie le samedi 13 mars et une fermeture le dimanche 19 septembre.

Une belle saison pour nos passionnés de pêche au toc en rivières et ruisseaux. En effet, les pluies incessantes de la saison estivale ont permis aux pêcheurs de taquiner la truite en permanence.

La sécheresse et manque d'eau des années précédentes n'ont pas perturbé, ni écourté la saison 2021. Nous sommes heureux de constater également une augmentation de la population de truites fario dans nos cours d'eau cette année, poisson autochtone par excellence du massif vosgien.

La reproduction de décembre à février a donc bien fonctionné avec un fort taux de survie des alevins.



Concernant la pêche en eaux closes, la saison démarre sous de bons auspices après le confinement de l'année passée et nos étangs permettent aux pêcheurs de pratiquer leur passion toute l'année.

Truites, carpes, gardons, perches, tanches, brochets etc font le plaisir de nos passionnés de pêche ! Une évaluation du cheptel en fin d'année nous permet de recenser le poisson restant et d'adapter l'alevinage, environ 700 kg de poissons par plan d'eau (toutes espèces confondues) sont déversés chaque année.



L'étang du Hohbuhl reste très convoité par nos membres auxquels il est réservé. L'accessibilité et les structures rendent la pêche facile et accessible aux débutants ainsi qu'aux enfants.

Concernant le Lachtelweiher, le nombre de pêcheurs est en augmentation. La majeure partie de la fréquentation est le fait des pêcheurs extérieurs bien plus expérimentés qui viennent passer un dimanche en famille.

Ce lac de montagne demande d'adopter des techniques de pêche bien plus difficiles qu'à l'étang du Hohbuhl. Des contrôles permanents sont effectués par nos membres, les brigades vertes et la gendarmerie.

Je tiens à remercier toutes les personnes de l'association pour leurs semaines de garde ainsi que leurs permanences du week-end en particulier Béatrice et Thomas SUTTER qui gèrent le planning et remplacent régulièrement des absences récurrentes.

Une matinée de nettoyage, fauchage, débroussaillage, élagage a été effectuée le samedi 24 juillet afin de donner à ce lieu de détente et de repos le charme qu'il mérite et pour permettre aux touristes de passer des moments inoubliables sur les hauteurs de KIRCHBERG.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Compte tenu des restrictions sanitaires, l'assemblée générale ordinaire de la société n'a pu avoir lieu sous sa forme habituelle.

Un bilan relatif aux activités de l'association durant l'année 2020 (activités, bilan, rapport financier) a été transmis à chaque membre avec un talon réponse à compléter et rendre au bureau lors de la mise à disposition du permis de pêche.

Une permanence pour le retrait des permis a été mise en place le 07 mars 2021 de 09h00 à midi au refuge dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

MANIFESTATIONS 2021

Concernant les manifestations, les années se suivent et se ressemblent. Nos deux manifestations phares de l'année le « concours de pêche du 18 avril et notre carpe frite du 05 septembre » ont dû être annulées pour la deuxième année consécutive suite à la pandémie Covid 19. Nous avons préféré privilégier la sécurité de nos convives.

Cependant plusieurs ventes de truites ont été organisées selon les procédures habituelles, sur le parking de la mairie de Wegscheid. Elles nous ont permis de commercialiser une partie de notre cheptel de truites de la pisciculture BLESCHMITT.

- Vente de truites du Vendredi Saint le 02 avril 2021 où 220 Kg ont été commercialisés
- Vente de truites du samedi 19 juin où nous avons vendu 64 Kg de poissons.



ANIMATIONS ÉTÉ

Contrairement à l'année passée, les « activités été » programmées en juillet et août se sont déroulées dans de très bonnes conditions, une vingtaine d'apprentis pêcheurs se sont donnés rendez-vous au bord de l'étang du Hohbuhl pour taquiner les poissons. De belles carpes ont été prises au grand bonheur des enfants et encadrants que je tiens à remercier.

Merci à Patrick LE SCOUR, Philippe HENN, Béatrice, Sophie et Thomas SUTTER ainsi que Claude HOLSTEIN.



»» REPAS DE CLÔTURE ET JOURNÉE DE PÊCHE RÉCRÉATIVE

Le samedi 23 Octobre a eu lieu notre traditionnelle journée de pêche interne à l'étang du Hohbuhl de KIRCHBERG. C'est par une magnifique journée ensoleillée, que les pêcheurs et leurs épouses ont pu se retrouver pour le repas de midi autour d'un excellent civet de marcassin fourni par les chasseurs du Waldhorn. Ce retour aux sources a été riche en échanges pour l'ensemble des personnes présentes.

Un lâcher de 85 kg de truites a été effectué pour le plus grand plaisir des pêcheurs.



La dernière Édition « Vente de truites de Noël » aura lieu le 18 décembre 2021 de 09h00 à 12h00, comme à l'accoutumée devant la Mairie de Wegscheid. Un grand merci à Mr le Maire pour la mise à disposition de l'emplacement et la fourniture d'électricité.

REFUGE : REPRISE DES LOCATIONS ET RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAU COMMUNAL

Une bonne journée de nettoyage a été nécessaire pour rafraîchir notre refuge fermé depuis le mois de mars 2020. De nombreux pensionnaires avaient pris possession des lieux (toiles d'araignées, etc.)

Reprise des locations mi-juin, une bouffée d'oxygène

pour l'ensemble de la population qui a grand besoin de se retrouver autour d'une fête familiale ou autre afin de recréer ce lien social coupé depuis le début du confinement.



Deux jours de travaux ont été également consacrés au rangement du grenier du refuge. Afin d'optimiser au maximum l'espace, des étagères ont été réalisées. Merci à Beatrice SUTTER, Christian GALLI, Mathieu EICH et Roland HAFFNER

Un protocole sanitaire a été mis en place pour les locations supérieures à 50 personnes.

DE L'EAU POTABLE AU REFUGE DES PÊCHEURS !!!!!

En fin d'année 2019, le conseil municipal a décidé de rallonger la rue Hohbuhl, pour mettre fin aux nuisances dues à la poussière générée essentiellement par le passage de véhicules en été.

Les riverains ont été consultés et invités à se raccorder aux différents réseaux si besoin, afin d'éviter une réouverture de tranchées par la suite.

Les épisodes de manque d'eau que nous avons connus en fin d'été les 2 années précédentes, suite à l'assèchement du puits, nous ont amenés à nous poser la question d'un éventuel raccordement de notre refuge au réseau d'eau potable communal. Un branchement provisoire sur une borne d'incendie avait été réalisé pour nous permettre d'honorer les manifestations prévues et entre-autres la marche populaire. Depuis toujours l'eau à disposition au refuge était non potable, puisqu'elle ne subissait aucun traitement ni contrôle périodique.

L'idée d'assurer l'approvisionnement en eau du refuge et d'offrir de l'eau potable et de qualité a fait son chemin, et la décision a été prise de faire chiffrer le montant des travaux, et suite à délibération en comité,

les travaux ont été engagés pour la somme de : 20 016€ TTC.

Nous avons obtenu des subventions du conseil général pour 12 009.60€ ainsi que du SIKW pour 4 000€. Le projet a été présenté par le Président lors de l'assemblée générale du 01 mars 2020.

La conduite d'eau a été posée en décembre 2020 sur l'emprise du chemin, sur une longueur de 230 m. Un coffret compteur a été posé à l'avant droit du refuge. Les travaux de raccordement en aval du compteur ont été réalisés en interne, par des membres de la société de pêche dans le courant de cette année. Depuis le mois d'août le refuge est alimenté en eau potable.

Merci à Nicolas FINCK, Thomas SUTTER, Claude HOLSTEIN, Roland HAFFNER pour le carottage des fondations et surtout à Jean-Denis HASSENBOEHLER pour le suivi du chantier et le raccordement de l'ensemble.

Nous remercions également la municipalité d'avoir soutenu notre projet, et de nous avoir accompagnés dans la recherche de subventions.



PISCICULTURE

C'est toujours avec une grande fierté que la société de pêche de KIRCHBERG-WEGSCHEID fournit les associations de la haute vallée ainsi que l'AAPPMA de Masevaux avec les magnifiques poissons élevés dans notre pisciculture. C'est Robert BINDLER qui, à 78 ans, reste en charge de la gestion de ce patrimoine. L'expérience et le savoir-faire acquis durant ces nombreuses années lui permettent de palier aux différentes contraintes que lui réservent bien souvent ses truites dans les différentes étapes, de l'éclosion à la commercialisation de ce magnifique poisson d'élevage.

C'est ce savoir-faire qu'il souhaite transmettre aujourd'hui à toute personne dévouée et apte à s'occuper de cette charge de travail si passionnante mais très prenante. L'investissement humain est tenu à une présence journalière tout au long de l'année.

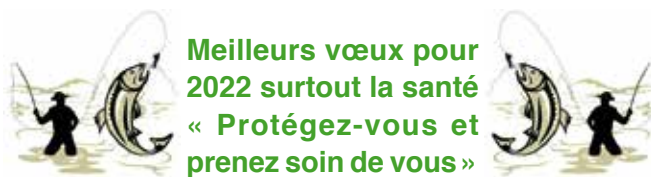
Je me répète certainement tous les ans, mais je suis certain que tu le mérites Robert :

TOUTES MES FÉLICITATIONS ET UN GRAND MERCI POUR TON INVESTISSEMENT !

REMERCIEMENTS

Le comité et les membres de la société de pêche remercient toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la vie de notre association et vous souhaitent de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Nous vivons actuellement une période difficile, la violence, la crise sanitaire, économique, le chômage font partie de notre quotidien.

Bien des sacrifices s'imposent et la prudence est de rigueur ❖



PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| ● Vente de truites de Noël | 18/12/2021 |
| ● Assemblée Générale | 06/03/2022 |
| ● Vente de truites du Vendredi Saint | 15/04/2022 |
| ● Concours de pêche Hohbuhl | 24/04/2022 |
| ● Carpes Frites | 04/09/2022 |
| ● Concours interne | 15/10/2022 |
| ● Vente de truites de Noël | 17/12/2022 |

Merci à Thomas SUTTER pour les photos et Jean-Denis HASSENBOEHLER pour l'article sur la connexion d'eau au réseau communal.

La société de pêche - Roland HAFFNER

Au fil de la vie

HEUREUX ANNIVERSAIRES

aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2021

	WIEDER Gilbert	77 ans	02.01.1944		ERHARD Marguerite née BRENDLEN	94 ans	15.05.1927
	KLEIN Lisette née MUNCH	79 ans	03.01.1942		WEISS Jean Charles	87 ans	24.05.1934
	RUBECHI Noëlle née CASANOVA	72 ans	07.01.1949		BRISWALTER Gérard	83 ans	27.05.1938
	BIRGENTZLEN Georges	73 ans	09.01.1948		BIRGENTZLEN Colette née LESIEUR	72 ans	27.05.1949
	ROTH Paul	83 ans	10.01.1938		STAMPFLER Lucette née REGISSER	86 ans	29.05.1935
	EHRET Juliette née RINGENBACH	82 ans	11.01.1939		FESSLER Marie-Odile née LAUBER	79 ans	29.05.1942
	HOLSTEIN Geneviève née BOESCH	78 ans	13.01.1943		LINDECKER Daniel	72 ans	03.06.1949
	LOEB Mariette née ILTIS	76 ans	13.01.1945		MEYER Henriette née LERCH	89 ans	08.06.1932
	BEHRA Jean-Paul	78 ans	17.01.1943		HAFFNER Charles	83 ans	09.06.1938
	MARRON Christiane née KESSLER	77 ans	18.01.1944		WEISS Elvire née HALLER	72 ans	11.06.1949
01	PARSONS Franck	91 ans	20.01.1930		UHLEN Bernadette née MEYER	83 ans	16.06.1938
	MEYER Marie-Laure née WIMMER	74 ans	22.01.1947		BOTTEMER Marie née TIMMEL	77 ans	25.06.1944
	KOHLER Francis	76 ans	25.01.1945		THINNES Jean-Claude	75 ans	26.06.1946
02	TROMMENSCHLAGER Claude	85 ans	28.01.1936		BLIN Liliane née GEBEL	72 ans	28.06.1949
	KAMMERER Thiébaud	77 ans	28.01.1944	06	KLINGLER Maurice	90 ans	27.06.1931
	LINDECKER André	78 ans	03.02.1943		WALTER Elisabeth née EHRET	76 ans	27.06.1945
	SALEWSKI Suzanne née BERG	92 ans	04.02.1929		KNEHR Christiane née SUTTER	82 ans	28.06.1939
	HOOG Agnès née RINGENBACH	76 ans	11.02.1945	07	MORITZ Paulette née EHRET	80 ans	29.06.1941
	LINDECKER Christiane née CRAGUE	77 ans	18.02.1944		WIMMER Irène née WIESER	83 ans	30.06.1938
	FLUHR Mariette née KIPPELEN	74 ans	18.02.1947		BEHRA Paul	76 ans	02.07.1945
	HAFFNER Gabrielle née TROMMENSCHLAGER	83 ans	19.02.1938		DERLER Charlotte née SENGER	83 ans	04.07.1938
	BRUMPTER Lorette née RAGAZZINI	78 ans	19.02.1943		ROOS Violette née PATTY	75 ans	07.07.1946
	LINDECKER Patrice	70 ans	22.02.1951		DOPPLER Etienne	71 ans	07.07.1950
	TROMMENSCHLAGER Robert	85 ans	23.02.1936		BINDLER Christiane née LEHMANN	84 ans	10.07.1937
	MEYER Jacques	81 ans	23.02.1940		KIPPELEN Nicole née EICH	81 ans	14.07.1940
	BAUMANN André	81 ans	27.02.1940		WIEDER Frida née UHLEN	79 ans	17.07.1942
	BLIN Jean-Pierre	72 ans	01.03.1949		RUBECHI Christian	74 ans	17.07.1947
	STEMPFEL Marianne née BELLICINI	82 ans	04.03.1939		KESSLER Marguerite née KLINGER	76 ans	20.07.1945
	EHRET Marie Louise née WENDLING	84 ans	04.03.1937		ROOS Jean-Paul	78 ans	22.07.1943
	WIEDER Gérard	83 ans	04.03.1938		LINDECKER Raymond	82 ans	25.07.1939
	UHLEN Hélène née LEY	80 ans	06.03.1941		STEGER Aloyse	72 ans	26.07.1949
03	KLEIN Jean-Paul	85 ans	06.03.1936		BEHRA Jeannine née KESSLER	76 ans	29.07.1945
	KAMMERER Marie-Laure née WEISS	74 ans	07.03.1947		RINGENBACH Nicole née MONTAGNON	75 ans	07.08.1946
	STEINER Suzanne née WEISS	74 ans	07.03.1947		BRACCINI Monique née TROUILLET	74 ans	07.08.1947
	WEIGEL Marie-José née LINDECKER	71 ans	07.03.1950		GASSER Aimé	76 ans	14.08.1945
	BRISWALTER Blanche née SEIDEL	81 ans	09.03.1940		WEISS Daniel	72 ans	14.08.1949
	MESSAOUDI Danièle née QUENTIN	76 ans	14.03.1945		RICHARD Marguerite née STEGER	75 ans	18.08.1946
	RINGENBACH Jean Claude	71 ans	17.03.1950		FLUHR Marie née UHLEN	88 ans	19.08.1933
	VIKOR Gabrielle	74 ans	19.03.1947		KLINGLER Madeleine née COLLE	86 ans	22.08.1935
	FESSLER Roger	85 ans	21.03.1936		BINDLER Robert	78 ans	27.08.1943
	PFEFFER Alice née ZIMMERMANN	86 ans	27.03.1935	08	RINGENBACH Louis	80 ans	29.08.1941
04	MAX Juliette née ZIMMERMANN	94 ans	28.03.1927		ERHARD Elisabeth née HEINIS	85 ans	03.09.1936
	KOHLER Josée née GALLI	72 ans	28.03.1949		MORITZ Chrétien	94 ans	05.09.1927
	TOTTOLI Suzanne née FICHTER	83 ans	31.03.1938		FLUHR Robert	78 ans	10.09.1943
	BEY Marie Reine née BOH	72 ans	07.04.1949		ERHARD Robert	94 ans	16.09.1927
	GEORGET Michel	75 ans	11.04.1946		BRUMPTER Paul	76 ans	18.09.1945
	BEY Francis	76 ans	15.04.1945		WALTER Marie-Rose née WIEDER	92 ans	21.09.1929
	WEIGEL Michel	78 ans	17.04.1943		GASSER Micheline née BEHRA	72 ans	23.09.1949
	KIPPELEN Marie Louise née AST	76 ans	18.04.1945		LIEBER Alexandre	89 ans	25.09.1932
	BEHRA Augustine née WIMMER	71 ans	27.04.1950		LINDECKER Maurice	74 ans	25.09.1947
	WIEDER Marie-Mathilde née KOENIG	72 ans	29.04.1949	09	CLAVEL Christiane née BAUMANN	80 ans	27.09.1941
	GULLY Marguerite née BEHRA	87 ans	01.05.1934		STEINER Maurice	73 ans	27.09.1948
05	LIEBER Francine née SCHOTT	80 ans	17.05.1941		WALTER Richard	79 ans	05.10.1942





BAUMLIN René 73 ans 07.10.1948
 LINDECKER Gérard 79 ans 09.10.1942
 BINDNER Marc 73 ans 11.10.1948
 LEVEQUE Brigitte née GIRARDEY 74 ans 13.10.1947
 LEVEQUE Brigitte née RINGENBACH 71 ans 15.10.1950
 KIPPELEN Henri 77 ans 16.10.1944
 ROSTANG Jeannine née CARRE 87 ans 18.10.1934
 ACKERMANN Marie-Eve née BETTY 86 ans 22.10.1935
 SIEWERT Yves 70 ans 29.10.1951
 TRESCH Françoise née KIPPELEN 73 ans 30.10.1948
 LEVEQUE Henri 72 ans 01.11.1949
 FORNY Jacques 70 ans 01.11.1951
 WEISS Jacques-Antoine 70 ans 03.11.1951
 THEBAULT Marie Madeleine née CHALARD 73 ans 07.11.1948
 ROTH Sabine née DUHAMEL 83 ans 11.11.1938
 FESSLER Marie 77 ans 12.11.1944
 BOCKSTAHL Florence née LINDECKER 85 ans 16.11.1936
 TROMMENSCHLAGER Astride née STEGER 82 ans 18.11.1939

BRUNOT DE ROUVRE Marie-France née ROUVEL 81 ans 19.11.1940
 BOUTANT Michel 72 ans 19.11.1949
 BISCHOFF Germaine née RINGENBACH 92 ans 26.11.1929
 BRACCINI Claude 75 ans 26.11.1946
 GINOT Liliane née LOTZ 74 ans 28.11.1947
 MEYER Jean-Pierre 91 ans 29.11.1930
 MESSAOUDI Abdelkader 73 ans 30.11.1948
 WOLOSZYN Daniel 70 ans 03.12.1951
 BOUTANT Marie-Geneviève née LUTTRINGER 72 ans 08.12.1949
 INCERTI Marino 70 ans 14.12.1951
 HAFFNER Marie-Rose née RINGENBACH 90 ans 16.12.1931
 WEISS Gabrielle née ZIMMERMANN 79 ans 16.12.1942
 KESSLER Fernande née GASSER 77 ans 18.12.1944
 LERCH Jean-Marie 74 ans 20.12.1947
 TROMMENSCHLAGER Gabrielle née LEVEQUE 80 ans 21.12.1941
 CRISCUOLO Jean-Georges 75 ans 22.12.1946
 KIPPELEN François 83 ans 23.12.1938

NAISSANCES

12 Maggy FREY 12.01.2021
 fille de Stéphanie GASSER et Geoffrey FREY
 13 Hugo BELTZUNG 27.02.2021
 fils de Marie KESSLER et Hervé BELTZUNG
 Youness BELKHEIRA 11.05.2021
 fils de Isabelle RIPP et Amida BELKHEIRA
 14 Malone WEIL 22.05.2021
 fils de Fanny BASS et Jérémie WEIL
 Méline GASSER 22.06.2021
 fille de Anaïs ZUSCHLAG et Patrick GASSER
 15 Eliott BEAUGET 01.11.2021
 fils de Stéphanie WILLMÉ et Kévin BEAUGET
 16 Myla MAIER 02.11.2021
 fille de Anaïs et Grégory MAIER



MARIAGES

17 Novie et Julien UHLEN 16.01.2021
 18 Delphine et Frédéric KIRTZ 26.03.2021
 19 Audrey et Johann ARISTIDINI 22.05.2021
 20 Marie Hélène et Denis KESSLER 02.10.2021
 21 Anaïs et Grégory MAIER 23.10.2021



NOCES D'OR

22 Marie-Geneviève et Michel BOUTANT 10.07.1971

DÉCÈS

DOIGNÉE Yvan 09.02.2021
 COUSY Vincent 09.03.2021
 HOOG Jacques 07.05.2021
 TROMMENSCHLAGER Claude 20.10.2021
 TROMMENSCHLAGER Robert 29.10.2021
 ERHARD Marguerite 31.10.2021

Mairie :

18 rue du moulin - 68290 KIRCHBERG
Tél : 03.89.82.02.00 - Fax : 03.89.82.91.11
Adresse e-mail : mairie.kirchberg@estvideo.fr
ou mairie.kirchberg@tv-com.net
Ouverture au public : Lundi - Vendredi de 10 h 30 à 12 h 00.
Mardi - Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00.

Atelier communal :

15 rue Langenfeld KIRCHBERG
Tél : 03.69.29.19.08 mail : servitec.kirchberg@estvideo.fr

Site internet : kirchberg.fr - suivez nous sur l'application INTRA-MUROS à télécharger sur votre téléphone portable.

Sous-Préfecture de Thann-Guebwiller :

www.service.public.fr
3 avenue Poincaré - BP119 - 68802 THANN CEDEX
Tél : 03.89.37.09.12 - e-mail : sp-thann@haut-rhin.gouv.fr
Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Trésorerie de Masevaux :

Fermée à compter du 1^{er} Janvier 2022.

Centre des Finances Publiques de THANN :

57 rue du Général de Gaulle - 03.89.38.58.00
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 45.

Brigades vertes :

1 rue de la Gare - 68116 GUEWENHEIM
Tél : 03.89.82.82.84 ou 03.89.74.84.04 (siège à Soultz).

Créaliance :

Espace Enfance - Jeunesse - Adulte
Siège : 12 rue Pasteur - 68290 MASEVAUX-NIEDERBRUCK
Standard : 03.89.38.05.77 - Mail : crealiance@crealiance.org
Site internet : www.crealiance.org

Centre médico-social :

24 avenue Gérard - MASEVAUX - 03.89.82.40.81 - Lundi et Jeudi de 8 h 30 à 12 h - espacethann@cg68.fr
Les assistantes sociales reçoivent sur rendez-vous lors des permanences.
La puéricultrice propose des consultations nourrissons et reçoit sur rendez-vous.

École primaire RPI KIRCHBERG-WEGSCHEID-SICKERT :

Directrice Manon FURTER : 03.89.82.06.27

Service des médecins :

Docteurs J-P MULLER - C. CORDIER - V. ANSTETT - P. SCHWARB - P. THINES - D. DORGLER. - R. STAECHLE
Groupe médical de la Doller à Masevaux 03.89.82.80.00
T. CASTERA à SENTHEIM 03.89.82.51.08
E. ULLRICH à GUEWENHEIM 03.89.82.84.84

Vétérinaires :

SAINTENOIS Danielle 10 route Joffre Masevaux 03.89.38.88.73.
(du lundi au vendredi : 9 h - 12 h ; 13 h 30 - 19 h 30, le samedi : 9 h 12 h).
DELAFOLIE-MICHAUD-PFLIEGER (SCP Vétérinaire) - 30 rue du Mal Foch Masevaux 03.89.38.88.34 (du lundi au vendredi : 7 h 30 - 12 h 00 - 14 h 18 h, le samedi 7 h 30 - 12 h).
MSVET68 - 1 place Lieut.Col. Gayardon Masevaux : 03.89.28.93.79 (du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 - 14 h 19 h, le samedi 8 h 30 - 12 h).

Carte nationale d'identité :

Pour les mineurs la carte est valable 10 ans. Pour les majeurs, la

carte délivrée à compter du 01.01.2004 est prolongée de 5 ans sans aucune démarche. Pour un renouvellement ou pour une première demande, prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...).

Le formulaire de demande peut être récupéré en Mairie ou complété en ligne sur le site de la commune ou sur www.ants.gouv.fr « pré-demande ». Les pièces à fournir selon le cas sont indiquées sur le site des communes ou sur le service-public.fr (papier-citoyenneté...).

Passeports biométriques :

Sont à demander auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...).

Pour un renouvellement ou pour une première demande, faites la même démarche que la Carte nationale d'identité : prenez rendez-vous auprès d'une mairie équipée (Masevaux, Thann, Cernay...)..., munissez-vous du formulaire et pièces demandées indiquées sur le site. Pour une personne majeure, le coût du timbre fiscal est de 86 €, pour une personne de 0 à 14 ans, le coût est de 17 €, pour une personne de 15 à 17 ans, le coût est de 42 €. L'achat du timbre fiscal peut se faire en ligne sur service-public.fr, munissez-vous de votre carte bancaire.

Petites informations : Chaque demandeur majeur ou mineur à partir de 12 ans doit se présenter personnellement pour le dépôt et le retrait. Néanmoins, la présence des mineurs de moins de 12 ans est exigée à minima au moment du dépôt du dossier. En cas de perte de ces pièces d'identité, la déclaration est à valider uniquement par la mairie détentrice du dispositif de recueil informatisé.

Autorisation de sortie du Territoire des mineurs français :

L'enfant qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents doit avoir les documents suivants : - L'original du formulaire cerfa n°15646*01 d'autorisation de sortie de territoire signé par le titulaire de l'autorité parentale - la copie d'un justificatif d'identité du parent signataire (carte d'identité, passeport) - la pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport + visa si nécessaire selon le pays de destination). Consultez les conseils aux voyageurs sur le site diplomatie.gouv.fr. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Permis de conduire et carte grise :

Depuis le 6 Juin 2017, les demandes doivent se faire en ligne sur le site internet dédié : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.

Les demandes d'immatriculations des véhicules :

Doivent être réalisées par internet : ants.gouv.fr - 0811 105 716

France SERVICES – UN SERVICE PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France Services au sein de la Mairie de MASEVAUX-NIEDERBRUCK vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique, n'hésitez pas à prendre un rendez-vous au 03.89.82.40.14 (taper 1 pour France Services) ou par courriel : franceservices@masevaux.fr.

Inscription en Mairie :

Il est rappelé, et c'est une OBLIGATION, que tout changement de domicile (arrivée, départ) doit être déclaré en Mairie. Dans le cas d'une arrivée, pensez à vous munir de votre livret de famille et à nous communiquer votre relevé de compteur d'eau.

Compteurs d'eau :

Vous recevez deux factures d'eau dans l'année. L'une au mois de Juin correspondant à 50 % de la consommation de l'année n-1 et l'autre, au mois de Novembre correspondant à la consommation

réelle. Celle-ci est calculée d'après le relevé de votre compteur effectué par les agents communaux. En cas d'absence, il laissera dans votre boîte aux lettres un avis de passage qu'il conviendra de compléter et de nous retourner dans les plus brefs délais.

Liste électorale :

Les demandes d'inscription sur la liste électorale peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année. Elles peuvent également se faire par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. La déclaration d'arrivée ne vaut pas inscription sur la liste électorale. L'inscription sur la liste électorale est automatique pour les jeunes de 18 ans. Une téléprocédure d'interrogation de la situation individuelle via le site www.service-public.fr vous permet de vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune. Si l'électeur n'est pas trouvé dans l'application, vous êtes invité à déposer une demande d'inscription sur la liste électorale.

Feux :

Les feux polluants sont interdits : matières plastiques, végétaux verts... Veuillez vous rendre à Masevaux-Niederbruck, une benne pour les déchets verts est prévue à cet effet (située entre les ateliers communaux et les terrains de tennis).

Utilisation d'engins motorisés :

L'usage d'outillage à moteur, tronçonneuses, tondeuses à gazon ou autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que les engins d'exploitation forestière sont autorisés les heures suivantes :

Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 heures ; 14 heures - 19 heures

Les samedis : 9 heures - 12 heures ; 14 heures - 18 heures

Les dimanches et jours fériés : 10 heures - 12 heures – article 3 de l'arrêté : l'utilisation des machines à moteur **doit rester l'exception.**

STATIONNEMENT DE VÉHICULE SUR VOIE PUBLIQUE :

Un véhicule en infraction aux règles de stationnement définies par le code de la route (notamment en cas de stationnement abusif visé par l'article L. 417-1 de ce code) sur une voie publique ou ouverte à la circulation publique, peut faire l'objet d'une procédure de mise en fourrière dans les conditions prévues à l'article L. 325-1 du code de la route.

Aux termes de l'article R. 417-12 du code de la route, « est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule, en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours.

L'article L. 325-1 vise également les véhicules « privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale et insusceptibles de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols » qui peuvent être mis en fourrière à la demande et sous la responsabilité du maire ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent.

Selon l'article L. 325-2 du code de la route, la mise en fourrière peut être prescrite, par un officier de police judiciaire.

ANIMAUX :

Il faut éduquer son animal pour que sa présence soit tolérée par tous. Petits rappels :

- Les chiens **sont tenus en laisse** ;

- Il faut impérativement **ramasser les déjections** de son animal ;

- Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage ».

- La détention de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie est soumise à une réglementation particulière, et notamment la possession d'un permis de détention délivré par le Maire.

PISCINE :

Il serait utile que nous soyons informés du remplissage des piscines (24 h à l'avance) afin de ne pas imputer l'augmentation de la consommation sur une éventuelle fuite du réseau de distribution (mairie.kirchberg@tv-com.net ou 03.89.82.02.00).

SÉCURITÉ : L'ÉCOLE MATERNELLE - L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

La plus grande vigilance s'impose à tous, lors de la dépose et de la prise en charge de vos enfants et petits-enfants. Des parkings sont prévus à cet effet... merci de les utiliser, un accident est si vite arrivé...

DÉNEIGEMENT :

Pour assurer la sécurité de tous, il est rappelé que les habitants sont tenus de déneiger les trottoirs situés devant leur propriété et créer un passage pour les piétons.

OBLIGATIONS DES RIVERAINS :

Les cinq commandements du propriétaire ou locataire riverain :

- veiller à la propreté des rues, trottoirs, rigoles et caniveaux par un balayage fréquent,
- veiller à l'évacuation des eaux de pluie en gardant les tuyaux de descente en bon état,
- effectuer l'élagage des haies vives et autres arbres débordant sur le domaine public,
- procéder à l'enlèvement des mauvaises herbes sur toute la longueur de sa propriété.
- éviter le stationnement de vos véhicules sur les trottoirs et sur la chaussée.

Rappel sur les Numéros d'Urgence



Pour signaler un feu,
un accident de la circulation,
une inondation,
une chute de tuiles,
un nid de guêpes ou de frelons
à enlever immédiatement ou
dans la soirée,

Faites le 18

Ce qui déclenchera, par bip
ou sirène, les équipes
de secours
départementales afin
de porter les secours
adéquats à la situation

Face à
une urgence médicale grave
ou dans le doute

pour appeler le Samu faites le 15

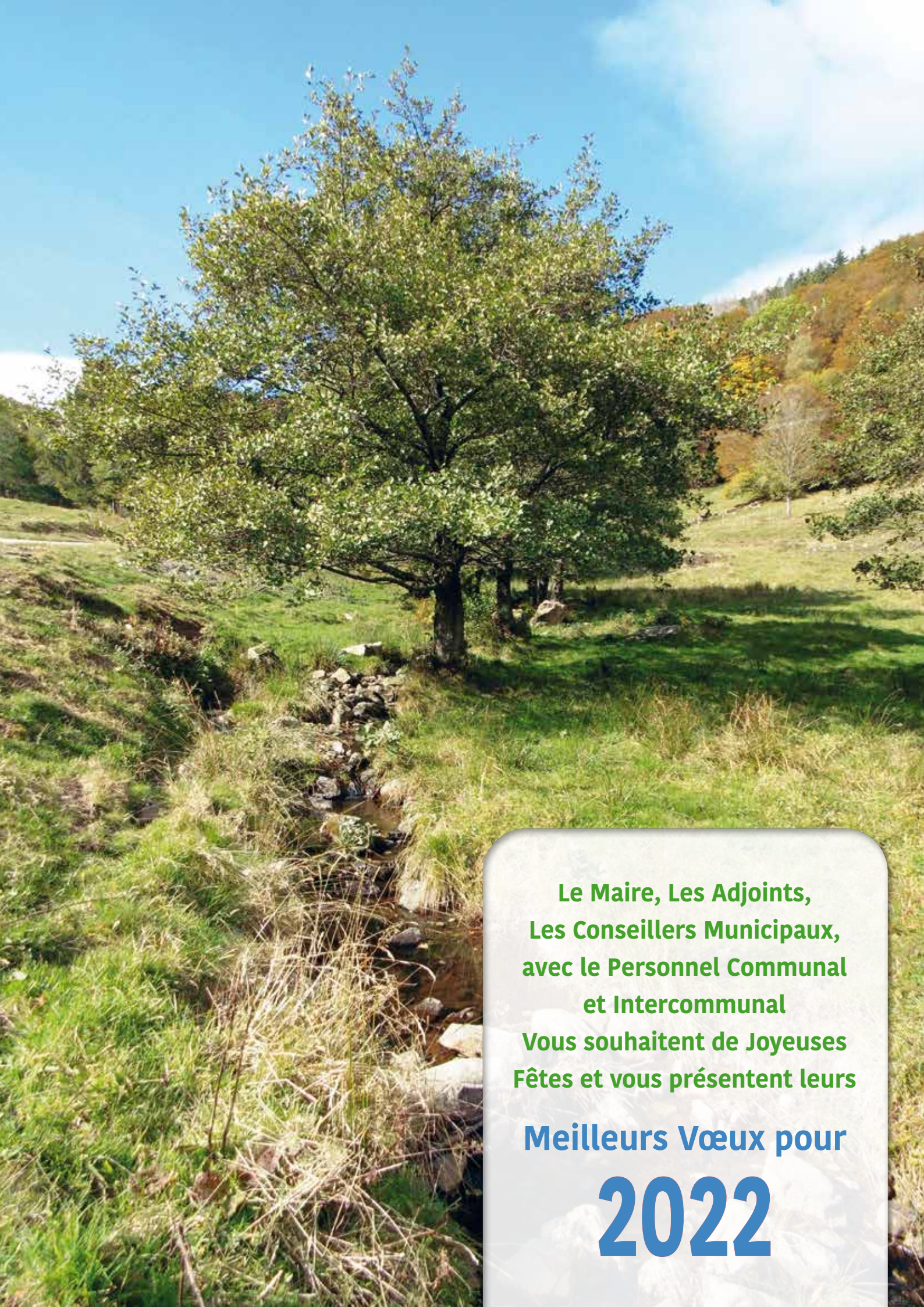
C'est le SAMU qui déclenchera
les secours pompier, Héli68,
médecin ou ambulance privée
selon les besoins.

Le 17

Pour appeler la gendarmerie
ou la police,

Le 112

Appel d'Urgence Européen
Peut être utilisé dans
tous les Pays de la
Communauté Européenne.



**Le Maire, Les Adjoints,
Les Conseillers Municipaux,
avec le Personnel Communal
et Intercommunal
Vous souhaitent de Joyeuses
Fêtes et vous présentent leurs**

Meilleurs Vœux pour

2022